

***l'Écho* de BROU**

Mercredi 8 novembre 2023

79^e année • N° 4.061 • ISSN 1146-8491

1,15 € Abonnement 1 an : 55 €

Journal républicain d'intérêt local d'informations et d'annonces habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département d'Eure-et-Loir
15, rue de la République • 28160 BROU • Tél. 02 37 47 00 52 • E-mail : journal.lechodebrou@orange.fr • www.facebook.com/journaldebrou

HEBDOMADAIRE de la BEAUCE et du PERCHE et de l'ARRONDISSEMENT de VENDÔME (Loir-et-Cher)

Des ailes au milieu des océans de blé



Daniel GUERET 2022

BROU

**Prévention
des
violences
sexuelles
dans le sport**

YÈVRES

**484
personnes
au spectacle**

THIRON-GARDAIS

**La Maison
des Jeunes
inaugurée**

MIERMAIGNE

**Fête
de la pomme
dimanche
19 novembre**

PAPETERIE
l'ÉCHO de BROU

ROUGE PAPIER

Retrouvez notre gamme :
teintes assorties
Frozen pour un effet givré,
Shine pour la brillance
et **Bicolore**

BIC 4 Colours BAR
6 COLORS x3 TEXTURES

BIC 4 Colours BAR

02 37 47 00 52 - www.rougepapier-brou.fr - 15, rue de la République - 28160 BROU

OZOIR-LE-BREUIL

Focus sur le moulin de Frouville-Pensier

On le voit à des kilomètres à la ronde afficher sa fière allure tel un phare au milieu des océans de blé et de terres riches qui l'entourent. C'est le moulin de Frouville-Pensier, situé entre les routes d'Orléans et de Meung-sur-Loire, sur la commune d'Ozoir-le-Breuil.

Les moulins à vent ont été utilisés en Beauce sur les départements d'Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Yvelines. En 1750 ils étaient 267, puis 504 en 1830, 810 en 1900 et 49 en 1987 au moment où une équipe locale a pris conscience de la valeur historique de ces monuments. Pendant des siècles une multitude de moulins se sont succédés sur cette parcelle terre de Frouville. Ils étaient construits en bois et probablement, pour la plupart de type moulins-pivots. Les meuniers Mothu ont travaillé dans ces moulins jusqu'à 1822 quand un incendie détruit le dernier en bois. A cette époque, Anselme Crignon d'Ouzouer, devenu le nouveau propriétaire de la ferme du Pensier fait reconstruire le moulin en 1826, sous sa forme actuelle en pierres.

Député et homme d'affaires cet orléanais, commande la construction d'un bâtiment hors normes C'est ainsi qu'est élevée cette tour cylindrique en pierres, construite en 1826 avec les dimensions suivantes : hauteur de la tour sans calotte : 9 m, arbre tournant : 9 m, épaisseur des murs : 1,10 m à la base et 0,90 m au sommet. Le détail fonctionnel de l'arbre moteur avec sa tête de 65 cm au carré pour recevoir le montage des 2 vergues qui le traverse de part en part. (il a fallu retrouver un chêne de 1,20 m de diamètre en son pied pour tailler cet arbre), 2 paliers de portée de roulements : côté tête : c'est une des parties de l'arbre la plus sollicitée par les charges supportées. Il repose sur un marbre (pierre taillée en forme d'une 1/2 cuvette), côté queue : un palier avec un couvercle qui emprisonne l'arbre et l'empêche ainsi de basculer. Des allumettes d'acier sont incrustées dans le bois, au niveau des 2 paliers, pour limiter l'usure de l'arbre. Les entrepreneurs étaient Silvain Moreau pour le maçon et Jean Soran pour le charpentier.

La technologie progresse dans divers domaines dont les minoteries. Une minoterie ou meunerie est un établissement où se préparent les farines de céréales qui doivent être livrées au commerce. Ces usines se développent dans les grandes et moyennes agglomérations. Le stockage du blé évolue également sur le même modèle que la minoterie. Les armées organisent l'intendance par le transit de gros volumes de nourriture à proximité des troupes. Si les deux premiers points résultent de l'économie, le troisième a un caractère éminemment politique. Une loi est votée pour régler la production de farine par les moulins à vent. Certains continuent à travailler pour la production d'aliments pour les animaux. Progressivement l'activité du moulin diminue pour disparaître. Les bâtiments sont quelquefois transformés en remises agricoles. Dans la majorité des cas ils sont détruits ou abandonnés. En 1912, l'activité du moulin s'arrête.

A force d'imaginer l'avenir de ces ruines les amateurs du patrimoine rural confrontent leurs idées. C'est ainsi que l'Association de Sauvegarde du Moulin de Frouville-Pensier (ASMFP), est créée en 1982. Elle accomplit sa tâche de le restaurer tel qu'il était au début du XIX^e siècle.

Le moulin est actuellement en maintenance. Cette phase pour le renouvellement des ailes et de l'arbre moteur s'applique aux moulins toutes les 30 ou 40 années de fonctionnement. Pour la sécurité les ailes ont été démontées dans l'urgence par une entreprise spécialisée dès l'observation de la défaillance de l'une d'elles. Toutefois, les visites guidées se poursuivent dans l'ensemble du bâtiment. Le thème porte sur la meule mobile démontée. Appliquée au mur, sa face interne présente ses rainures conçues par une technique ancestrale pour éclater le grain de blé, disperser l'amande et nous livrer la mouture. D'ordinaire cette meule tourne à 50 tours par minute sur une forme sphérique en acier qu'il convient d'observer pour admirer cette prouesse technique obtenue avec une meule en pierre de 1.200 kg. Depuis sa rénovation lancée en 1981, cette maintenance est réalisée pour la première fois. La prochaine se déroulera vers 2060. Nous vous assurons de notre volonté de transmettre ce monument historique à une nouvelle génération dans un bon état et le respect de sa conception d'origine en 1825. Le moulin est ouvert à la visite guidée de Pâques à la Toussaint les samedis, dimanches et jours fériés de 15h à 18h30. Toutefois les groupes sont accueillis, sur rendez-vous toute l'année. Nous encourageons vivement les amateurs de patrimoine à visiter les monuments ruraux en hiver en contactant l'association par téléphone : 06 86 84 80 19 internet : <http://www.moulinavent-villemaury.fr>/email : moulinfrouvillepensier@gmail.com

Le moulin est actuellement en maintenance. Cette phase pour le renouvellement des ailes et de l'arbre moteur s'applique aux moulins toutes les 30 ou 40 années de fonctionnement. Pour la sécurité les ailes ont été démontées dans l'urgence par une entreprise spécialisée dès l'observation de la défaillance de l'une d'elles. Toutefois, les visites guidées se poursuivent dans l'ensemble du bâtiment. Le thème porte sur la meule mobile démontée. Appliquée au mur, sa face interne présente ses rainures conçues par une technique ancestrale pour éclater le grain de blé, disperser l'amande et nous livrer la mouture. D'ordinaire cette meule tourne à 50 tours par minute sur une forme sphérique en acier qu'il convient d'observer pour admirer cette prouesse technique obtenue avec une meule en pierre de 1.200 kg. Depuis sa rénovation lancée en 1981, cette maintenance est réalisée pour la première fois. La prochaine se déroulera vers 2060. Nous vous assurons de notre volonté de transmettre ce monument historique à une nouvelle génération dans un bon état et le respect de sa conception d'origine en 1825. Le moulin est ouvert à la visite guidée de Pâques à la Toussaint les samedis, dimanches et jours fériés de 15h à 18h30. Toutefois les groupes sont accueillis, sur rendez-vous toute l'année. Nous encourageons vivement les amateurs de patrimoine à visiter les monuments ruraux en hiver en contactant l'association par téléphone : 06 86 84 80 19 internet : <http://www.moulinavent-villemaury.fr>/email : moulinfrouvillepensier@gmail.com



BROU ET SA RÉGION

Formation sur la prévention des violences sexuelles dans le sport



Dans le cadre de la sensibilisation à la prévention des violences sexuelles dans le sport le jeudi 23 novembre de 9h à 17h, une formation gratuite intitulée « Module 1 de formation sur la prévention des violences sexuelles », se tiendra à la Maison des Sports, CDOS28, 5, rue du Petit Réau, 28300 Lèves. Cette formation sera animée par l'Association Colosse aux pieds d'argile.

« Nous souhaitons vivement que cette formation bénéficie au plus grand nombre et c'est pourquoi nous vous invitons à partager cette information avec les clubs sportifs locaux. S'il y a des questions ou si au besoin de plus d'informations sur cette formation, n'hésitez pas à nous contacter. Nous comptons sur votre participation et votre soutien dans la diffusion de cette opportunité », a communiqué Imane Bakhti, agent de développement du Comité Olympique Sportif Français 28.

Renseignements : pour vous inscrire à cette formation, le lien vers le formulaire d'inscription : inscription formation « violences sexuelles dans le sport niveau 1 » ([google.com](https://www.google.com)) CDOS, 5, rue du Petit Réau - 28300 Lèves. Tél : 09 84 38 25 07 - Portable : 06 37 17 88 71 - Mail : eureetloir@franceolympique.com

MIERMAIGNE

La « Fête de la pomme » se déroulera le dimanche 19 novembre



Adrienne Bernardi, secrétaire de Bien Vivre Miermaigne, a rappelé, mercredi 1^{er} novembre aux adhérents et à tous que la fête de la pomme aura bien lieu le dimanche 19 novembre de 10h à 16h. « Les pommes ramassées le samedi 4 novembre seront pressées à la Reinette verte le dimanche 12 novembre à 13h30. Un départ de Miermaigne se fera à 12h30 », a-t-elle indiqué. À l'occasion de la fête de la pomme, il y aura une exposition de vieux pressoirs, des stands de vannerie et d'herboristerie, une exposition et détermination de fruits par les croqueurs de pommes, un parcours de la pomme, ces visites libres du verger conservatoire et des animations organisées par BVM. « Nous aurons un stand de restauration, boudin-pommes, sur réservation », a-t-elle confié. « Nous aurons besoin de bras pour monter les pressoirs, faire quelques gâteaux et pour tenir les stands une partie de la journée. Les

motivés sont invités à se faire connaître et à donner leurs disponibilités ». L'association tiendra son assemblée générale samedi 27 janvier, à 16h, à la salle des fêtes, autour du cidre et de la galette.

Contact Réservations : bienvivemiermaigne@gmail.com - Portable : 06 30 73 44 80.

• LES INFOS DE LA SEMAINE

Informations arrêtées le lundi 6 novembre à 13h30.

EN FRANCE

• Depuis mercredi 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars 2024, la trêve hivernale est entrée en vigueur. Les propriétaires ne peuvent pas expulser leurs locataires durant cette période. En cas de non respect de cette mesure, les propriétaires risquent une sanction de 3 ans de prison et de 30.000 euros d'amende. Depuis le 1^{er} novembre également les retraites complémentaires de plus de 13 millions de retraités du secteur privé ont été revalorisées de 4,9 %. Cette hausse correspond au niveau de l'inflation. Toujours pour la même période, les automobilistes qui vont circuler dans les massifs montagneux en France vont devoir s'équiper de pneus hiver ou de chaînes. Trente-quatre départements sont soumis à cette obligation.

• Le Président de la République a inauguré la Cité internationale de la langue française, lundi 30 octobre, installée dans le château de Villers-Cotterêts (02). C'est dans ce lieu que se déroulera en 2024 le sommet de la Francophonie, auquel seront conviés les dirigeants de 88 États.

• Le groupe Meta a annoncé, lundi 30 octobre, qu'il va proposer des abonnements payants pour les utilisateurs européens de Facebook et Instagram. Il a précisé que cela concernait les utilisateurs de l'Union européenne (UE), de l'espace économique européen (Islande, Norvège, Liechtenstein), ainsi que la Suisse. Les prix seront compris entre 9,99 € et 12,99 € pour supprimer la publicité.

• Selon les chiffres de l'Insee publiés mardi 31 octobre, l'inflation a ralenti nettement en octobre, à 4 % sur un an après 4,9 % en septembre. Pour l'institut, cette baisse serait due au ralentissement sur un an des prix de l'énergie (+ 5,2 % contre + 11,9 % en septembre), de l'alimentation (+ 7,7 % contre + 9,7 %) et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés.

• Le ministère des Armées a annoncé, mardi 31 octobre, que le dernier combattant et aviateur guyanais, Auguste Plenet, était décédé dans la nuit de dimanche à lundi 30 octobre, à l'âge de 99 ans. Il était le dernier combattant à avoir servi durant la Seconde Guerre mondiale, il s'était engagé dans la Résistance dès 1940, l'année de ses 16 ans.

• EDF, associé avec Framatome, Bouygues et GE Steam Power, a officiellement posé sa candidature, mardi 31 octobre pour la construction d'un réacteur nucléaire de type EPR en République

tchèque. Au final, cette proposition pourrait aboutir jusqu'à la construction de « quatre réacteurs ». L'entreprise se propose de concevoir, construire et mettre en service un nouveau réacteur de la gamme 1200 dans la centrale de Dukovany dans l'est du pays, initialement construite par les Russes et exploitée par l'énergéticien tchèque CEZ.

• Depuis les attaques du Hamas en Israël, le 7 octobre et le début de la guerre entre l'État hébreu et le mouvement islamiste dans la bande de Gaza, les actes antisémites se multiplient en Europe et ailleurs. En France, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a annoncé, lundi 30 octobre, que « 819 actes antisémites » avaient eu lieu depuis le 7 octobre dernier et que 414 personnes avaient été interpellées pour de tels faits. Mardi 31 octobre, une enquête a été ouverte après qu'une soixantaine d'étoiles de David aient été taguées dans la nuit de dimanche à lundi dans le 14^e arrondissement de Paris. La Première ministre, Élisabeth Borne a condamné, mardi 31 octobre, « avec la plus grande fermeté » ces « agissements ignobles ». Elle a également affirmé que l'exécutif « ne laisserait rien passer ». Le chiffre des actes antisémites a encore évolué, le gouvernement a annoncé, dimanche 5 novembre, que 1.040 actes avaient été commis et que 486 personnes avaient été interpellées. Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a précisé que parmi elles, 102 étaient des « étrangers ». Le Préfet de Police de Paris, Laurent Nuñez a indiqué qu'il y avait eu 257 actes antisémites dans l'agglomération parisienne et 90 interpellations.

• Le Quai d'Orsay a indiqué que parmi les 76 blessés palestiniens et les 335 étrangers et binationaux évacués de Gaza vers l'Égypte, mercredi 1^{er} novembre, se trouvaient cinq ressortissants français.

• Trois individus, âgés de 22 à 25 ans, ont été arrêtés, mercredi 25 octobre, pour le vol en Seine-Saint-Denis (93) d'un sac appartenant au chef de la délégation olympique mongole, présent à Paris pour la préparation des JO 2024. Il gagnait son hôtel en VTC depuis l'aéroport de Roissy lorsqu'il a été délesté de son sac contenant des bijoux d'une valeur de 570.000 euros, alors qu'il circulait dans le tunnel du Landy de Saint-Denis, au pied du Stade de France. A bord d'un scooter, l'un des voleurs a brisé une vitre et saisi un sac contenant des bijoux de grande valeur posé sur la banquette arrière. Les bijoux n'ont pas été retrouvés lors des

perquisitions de la police mais de nombreuses photos de bijoux ont été découvertes sur les téléphones des suspects. Les voleurs présumés ont été placés en détention provisoire en vue de leur procès en comparution immédiate qui aura lieu le 30 novembre prochain au Tribunal de Bobigny.

• La tempête Ciaran a balayé la Bretagne entre mercredi soir et jeudi 2 novembre au matin, laissant derrière elle des toitures effondrées, de très nombreux arbres déracinés et des foyers privés d'électricité. Selon Météo-France, les rafales de vent ont été exceptionnelles sur la Bretagne et de nombreux records ont été battus : 193 km/h à Plougonvelin, 171 km/h à Lanvéoc, 163 km/h à Landivisiau, 156 km/h à Brest, 148 km/h à Lorient, 147 km/h à Quimper. Le trafic ferroviaire breton a été interrompu jeudi 2 novembre. Avant qu'il puisse reprendre vendredi, 1.500 km de voies vont être inspectées et les équipes de maintenance doivent dégager les arbres tombés et réparer les caténaires endommagées. La tempête Ciaran, qui s'est abattue sur l'ouest de la Bretagne puis le Cotentin au cours de la nuit de mercredi à jeudi, a fait un mort dans l'Aisne (un arbre est tombé sur un poids-lourd, tuant le chauffeur) et seize personnes ont été blessées. A la mi-journée, Enedis a indiqué qu'environ 980.000 foyers restaient privés d'électricité, dont 575.000 en Bretagne et 315.000 en Normandie, contre 1,2 million dans la matinée. Le ministre délégué chargé du Numérique Jean-Noël Barrot a annoncé que la tempête avait privé « plus d'un million de personnes » de réseau mobile. Un homme de 70 ans est mort après avoir chuté du balcon de sa maison au Havre jeudi midi alors qu'il tentait de fermer ses volets, ce qui porte à deux le nombre de personnes décédées en France.

• A l'Assemblée nationale, le ministre de la Fonction publique, Stanislas Guerini a ébauché, jeudi 2 novembre, les contours de son futur projet de loi sur la fonction publique, attendu « d'ici la fin de l'année ». Avec ce texte, le gouvernement souhaite faciliter la titularisation des apprentis qui donnent satisfaction, plutôt que de les forcer à passer un concours. Il a également l'intention d'assouplir le système de promotions, ces dernières étant parfois conditionnées à des recrutements.

• Le gouvernement a annoncé, jeudi 2 novembre, qu'à Mayotte, la distribution des bouteilles d'eau sera étendue à toute la population de l'archipel jusqu'au 20 novembre. L'île est confrontée à sa pire période de sécheresse depuis un quart de siècle.

• La France a demandé, vendredi 3 novembre, des explications et fait part de son « incompréhension » suite à une frappe de l'armée israélienne sur l'Institut français de Gaza, sans faire de victime. Cet institut est l'un des rares centres culturels de l'enclave. Il relève du ministère des Affaires étrangères et est un site protégé, au même titre que des hôpitaux ou des écoles. Jeudi 2 novembre, les locaux de l'Agence France presse dans la ville ont eux aussi été touchés. Fort heureusement, aucun journaliste de l'AFP ne se trouvait sur les lieux à ce moment-là. L'armée israélienne a démenti toute implication.

• Les douanes françaises ont annoncé qu'elles avaient saisi près d'une tonne de résine de cannabis dissimulée dans un camion, immatriculé aux Pays-Bas avec deux chauffeurs à bord, transportant des bateaux en plastique à la frontière avec l'Espagne, vendredi 27 octobre. Elles estiment la valeur de cette saisie à « près de 2 millions d'euros ». Après la procédure douanière, les deux personnes mises en cause ont été remises à l'Office anti-stupéfiants (Ofast) de Bayonne. La Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Bordeaux s'est saisie du dossier pour les suites de l'enquête judiciaire.

• Dans une lettre envoyée dimanche 5 novembre, aux divers chefs de parti politique, Emmanuel Macron les invite à une nouvelle rencontre le 17 novembre à Saint-Denis (93). Le président de la République propose notamment de poursuivre « les réflexions sur les pistes d'évolution

du référendum ». Trois autres sujets seront à l'ordre du jour : « la situation internationale », « une mission relative à la décentralisation », ainsi que « la Corse, la Nouvelle-Calédonie et plus globalement les Outre-Mer ».

• Depuis lundi 6 novembre et pour une dizaine de jours, Éric Dupond-Moretti comparait devant la Cour de justice de la République pour « prises illégales d'intérêt ». C'est la première fois qu'un ministre en exercice – qui plus est un garde des Sceaux – est jugé devant cette instance. Il est soupçonné de s'être servi de ses fonctions pour régler ses comptes avec des magistrats avec lesquels il avait eu des différends lorsqu'il était encore avocat. Tous ses recours pour faire annuler la procédure étant restés vains, l'ancien ténor risque jusqu'à cinq ans de prison et 500.000 euros d'amende.

DANS LE 28

• A Gasville-Oisème, un couple originaire de l'Essonne (91), soupçonné de plusieurs vols de fret dans le département, a été arrêté vendredi 27 octobre. Il sera jugé au Tribunal Judiciaire de Chartres, le 27 mai 2024. Le couple opérait sur des aires de repos de l'A11, depuis deux mois. Après plusieurs jours de patrouille, les gendarmes de l'escadron départemental de la sécurité, ont repéré un véhicule correspondant au signalement. Les deux individus ont été interpellés en flagrant délit alors qu'ils étaient en train de forcer les scellés de remorques de camion et placés en garde à vue. Lors de la perquisition de leur domicile, les gendarmes de l'EDSR ont trouvé des produits comestibles, de l'outillage et divers objets dérobés. La marchandise a été saisie. Poursuivi pour vol aggravé, le couple a été laissé libre, dans l'attente de son jugement.

• A Saint-Martin-de-Nigelles, sur la D906, un jeune homme de 20 ans est décédé dans un accident de la route après avoir percuté un arbre, mercredi 1^{er} novembre, vers 6h du matin. Il s'agit de Kevin Beaudron, joueur et éducateur de l'ES Maintenon-Pierres Football. Le vice-président du club, Benjamin Chertier, a confié être sous le choc. Durant l'intervention des secours, la circulation a été perturbée avant d'être rétablie vers 10h.

• La tempête Ciaran est aussi passée par notre département, des vents allant jusqu'à 95 km/h ont été enregistrés. Les secours sont intervenus plus d'une centaine de fois. 70 interventions ont été effectuées pour des chutes d'arbres et 33 pour des fils électriques et matériaux présentant une menace pour le public. A Vernouillet, un employé municipal s'est blessé en tronçonnant des végétaux. A Cloyes-sur-le-Loir, la chute d'un arbre a blessé, un homme de 27 ans. A Morançez, un père et sa fille ont vu leur véhicule écrasé par un chêne d'une hauteur de 20 m. Indemnes, ils ont eu une belle frayeur. Dans sa chute, l'arbre a aussi entraîné une ligne basse tension de 400 volts, brisant un poteau en béton. La préfecture d'Eure-et-Loir a indiqué que la circulation a été coupée sur plusieurs axes routiers. Le trafic ferroviaire concernant les TER a été interrompu jeudi 2 novembre en région Centre-Val de Loire. C'est dans le Perche et le Drouais, que le réseau électrique a été le plus touché mobilisant les techniciens de chez Enedis pour une cinquantaine d'interventions. A partir de 6h du matin jeudi, ils sont intervenus pour des attaches et des isolateurs cassés en haut de poteaux électriques, pour des poteaux cassés par le vent ou par des chutes d'arbres. Ce sont jusqu'à 2.600 foyers qui ont été privés d'électricité en début de matinée. La situation s'est améliorée au cours de la journée.

• La procureure de la République d'Alençon, Laëtitia Mirande a annoncé dans un communiqué publié le vendredi 3 novembre, que l'autopsie réalisée sur les quatre corps retrouvés dans l'incendie d'une maison à Bretoncelles, jeudi 19 octobre, a confirmé l'identité des victimes. Il s'agit de Milly Akriche, 40 ans et de ses trois enfants : Marin et Tristan, des jumeaux de 11 ans et de Pierrot, 8 ans et que leur décès étaient consécutifs à

LOTO

Tirages du lundi 30 octobre

1 - 8 - 13 - 30 - 34 - Numéro chance : 2
Option 2nd Tirage
8 - 15 - 19 - 25 - 44
Joker : 8 683 372

Tirages du mercredi 1^{er} novembre

1 - 16 - 27 - 32 - 46 - Numéro chance : 1
Option 2nd Tirage
8 - 14 - 24 - 32 - 39
Joker : 7 120 835

Tirages du samedi 4 novembre

13 - 20 - 25 - 40 - 46 - Numéro chance : 7
Option 2nd Tirage
13 - 16 - 22 - 29 - 47
Joker : indisponible

EUROMILLIONS

Tirage du mardi 31 octobre

5 - 7 - 20 - 40 - 50
Étoiles : 2 - 10

Tirage du vendredi 3 novembre

8 - 21 - 31 - 39 - 47
Étoiles : 5 - 9

Les résultats de ces tirages vous sont donnés sous toutes réserves.

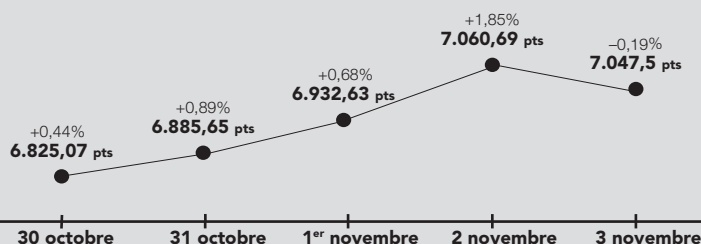
Jouer comporte des risques :

isolement, endettement...

Appelez le 09 74 75 13 13

appel non surtaxé

La bourse



• LES INFOS DE LA SEMAINE

l'incendie. Les corps ont été remis à leur famille. Les relevés nécessaires à l'enquête, effectués par la cellule d'identification criminelle du groupement d'Alençon (61) et des 17 gendarmes de Mortagne-au-Perche sont toujours en cours afin de déterminer les causes de l'incendie. Les résultats des prélèvements ne seront connus que dans plusieurs semaines.

• Deux jours après Ciaran, une nouvelle tempête baptisée Domingos a balayé la France dans la nuit de samedi 5 à dimanche 6 novembre, faisant huit blessés. Cette nouvelle dépression automnale en l'espace de trois jours s'est accompagnée de vents très violents, jusqu'à 152 km/h à Lège-Cap-Ferret (Gironde) ou 144 km/h à Cognac (Charente), causant d'importants dégâts sur la façade Ouest, de la Vendée aux Landes en passant par le Poitou-Charentes.

A L'ÉTRANGER

• En Espagne, l'héritière du trône, la princesse Leonor de Bourbon, a juré fidélité à la Constitution, mardi 31 octobre, jour de ses 18 ans, étape indispensable pour pouvoir succéder un jour à la tête de l'État à son père, le roi Felipe VI. Accompagnée de son père et de sa mère, la reine Letizia, ainsi que de sa jeune sœur, l'infante Sofia, Leonor de Bourbon a prêté serment devant les deux chambres du Parlement réunies en session extraordinaire, un acte solennel auquel s'est prêté son grand-père, Juan Carlos I^{er}, en 1969 sous la dictature franquiste, puis son père, en 1986 sous la démocratie.

• Aux États-Unis, le centre médical américain qui a effectué une greffe de cœur de porc génétiquement modifié sur un patient âgé de 58 ans, a annoncé, mardi 31 octobre, que le patient était mort six semaines après son intervention, et un an et demi après la mort du premier patient. C'était la deuxième personne au monde à avoir reçu une greffe de cœur d'un porc, l'homme avait été jugé inéligible pour une transplantation de cœur humain en raison d'une maladie cardiaque avancée. La greffe d'un cœur de porc était « la seule option ».

• L'Ukraine a annoncé, mercredi 1^{er} novembre, que plus d'une centaine de localités avaient été bombardées par l'armée russe en 24 heures. Pour elle c'est le plus grand nombre en une seule attaque en 2023. Depuis le début du conflit en février 2022, des millions d'obus d'artillerie ont été tirés sur les villes et les villages ukrainiens par les forces ennemies réduisant l'est du pays en champs de ruines.

• Une bonne partie de l'Europe a été touchée par la tempête Ciaran. Des chutes d'arbres ont tué deux personnes en Belgique, dont un enfant de 5 ans, une personne en Espagne au cœur de Ma-

drid, une en Allemagne et une aux Pays-Bas. En Angleterre, les vents violents et les fortes pluies ont entraîné d'importantes perturbations, des liaisons maritimes ont été suspendues une partie de la matinée depuis le port de Douvres, jeudi 2 novembre. Des centaines d'écoles ont été fermées. Des vents allant jusqu'à 160 km/h ont été enregistrés sur l'île anglo-normande de Jersey, placée en alerte rouge.

• En Ukraine, la tenue d'une élection présidentielle, prévue en mars 2024, semble de plus en plus difficile à organiser. Le président Volodymyr Zelensky s'y était dit favorable il y a quelques semaines mais lors de la World Policy Conference, organisée par l'Institut français de relations internationales (Ifri) à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, le ministre des Affaires étrangères ukrainien, Dmytro Kubela, a expliqué en visioconférence les « énormes difficultés » que représente la mise en place du scrutin. Il faudrait notamment changer la législation, la loi martiale, en cours depuis l'invasion russe, interdisant toute élection. Il faut aussi prendre en compte qu'une partie de la population est en exil depuis le début de l'invasion russe, 5 à 6 millions d'Ukrainiens - surtout des femmes et des enfants - sont maintenant partiellement ou complètement domiciliés à l'étranger. Il faudrait installer des centaines de milliers de bureaux de vote en Europe.

• Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a effectué, dimanche 5 novembre une visite impromptue à Ramallah, en Cisjordanie occupée, pour montrer le soutien des États-Unis aux Palestiniens et leur président Mahmoud Abbas en pleine guerre entre Israël et le Hamas. Selon un dernier bilan du ministère de la Santé du Hamas, depuis le 7 octobre, 9.770 personnes, essentiellement des civils dont 4.800 enfants, ont été tuées par les bombardements israéliens dans la bande de Gaza. Avec ce déplacement, M. Blinken entendait montrer son soutien au président Abbas et aux Palestiniens pris au piège de la guerre entre Israël et le Hamas. Samedi 4 novembre, à Amman, le secrétaire d'État américain avait de nouveau plaidé en faveur de « pauses humanitaires » dans le conflit, tout en s'opposant à un cessez-le-feu qui ne ferait selon lui « que garder le Hamas en place ». M. Blinken a mené d'intenses consultations lors de cette deuxième tournée au Proche-Orient en trois semaines. Après une étape à Chypre, il s'est rendu dimanche soir à Ankara pour y poursuivre ses consultations alors que la Turquie est en pleine crise diplomatique avec Israël.

• BROU

NOUVELLES RELIGIEUSES

Paroisse Saint-Romain
aux Marches du Perche

Dimanche 12 novembre : 10h30, messe des familles à Brou.

Mardi 14 novembre : 15h, messe à la maison de retraite de Brou.

Dimanche 19 novembre : 10h30, messe à Brou.

Dimanche 26 novembre : 10h30, messe à Brou.

Mardi 28 novembre : 15h, messe à la maison de retraite de Brou.

Communiquer avec la paroisse : téléphone : 02 37 47 02 70, messagerie : stromain@dioceschartres.fr, site web : www.stromain28.fr, courrier 40, rue de Châteaudun, 28160 Brou, Le Prêtre, 26, rue de Châteaudun, 28160 Brou.

SYNDICAT MIXTE DE L'OZANNE

27, avenue du Général de Gaulle
Renseignements administratifs : 02 37 96 01 05. En cas d'urgence contacter le 06 89 46 16 25.

• BROU

BROU
à la salle des fêtes
MARDI 14 NOVEMBRE
à 14h
THÉ DANSANT
organisé par
le Club du Temps Libre
animé par
l'orchestre Royal Musette
Entrée : 14 €
Un gâteau et une boisson sont offerts
S'inscrire avant le 10 novembre
au 02 37 47 89 48 - 06 12 36 16 89

– **Travaux.** – Vous envisagez de faire le ravalement de votre maison, de mettre un abri de jardin, de poser une clôture, d'installer une fenêtre de toit, d'agrandir votre habitation ? Nous vous rappelons que tous ces travaux sont soumis à déclaration préalable ou permis de construire. Vous pouvez contacter le service urbanisme (02 37 47 70 88) pour tous renseignements.

– **Rappel.** – Extrait de l'arrêté préfectoral du 3 septembre 2012 relatif au bruit : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. L'ensemble de l'arrêté peut être consulté en mairie.

– **Concert de la Sainte-Cécile.** – L'Harmonie de Brou vous invite à son concert le **samedi 18 novembre à 20h30** à la salle des fêtes de Brou. Entrée libre, venez nombreux.

– **Café littéraire.** – **Samedi 11 novembre** : café littéraire spécial Goncourt. Lectures (avec une lecture longue du prix Goncourt 2023), échanges autour des livres du moment, débats et petits gâteaux autour d'un café. De 10h à 11h30 à la Médiathèque. Gratuit. Sur inscription 02 37 96 08 10.

– **Projection « Document Terre » :** Projection le **jeudi 9 novembre à 14h** : le Pérou « Mama Irène » d'Elisabeth Möhlmann. Tarif : 6 euros. Moins de 18 ans : 2 euros. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans. Goûter offert. Nous espérons que vous serez nombreux à partager avec nous ces moments d'évasion.

– **Repas des Aînés :** le traditionnel repas des aînés se tiendra le **dimanche 26 novembre** à la salle des fêtes. Les personnes nées avant le 31 décembre 1953 pouvaient choisir de s'inscrire au repas ou recevoir un bon cadeau. Dans ce second choix les personnes recevant automatiquement le bon.

DAMPIERRE-SOUS-BROU

– **Bien chez soi avec Soliha.** – La commune organise des ateliers Bien chez soi avec Soliha, conseils et astuces pour les seniors en quête d'un logement confortable, pratique et économique. Des ateliers thématiques, l'aménagement du domicile et les subventions, les bons gestes et postures, l'habitat durable, les accessoires innovants à la salle polyvalente, séance n° 1, **jeudi 16 novembre de 14h à 17h**, séance n° 2, **jeudi 23 novembre de 14h à 17h**, séance n° 3, **jeudi 30 novembre de 14h à 17h**, séance n° 4, **jeudi 7 décembre de 14h à 17h**. Gratuit, ouvert à tous les retraités, distribution de kits « Bien chez soi » pour chaque foyer participant. Renseignements et inscriptions auprès de la mairie par téléphone au 02 37 97 21 84 ou par mail : mairie-dampierresousbrou@orange.fr

BROU

20 personnes à la soirée Halloween de la médiathèque



Une nouvelle animation, qui a attiré une vingtaine de personnes parents et enfants, a été organisée, mardi 31 octobre, par Solène Laizet, responsable de la médiathèque de la commune, qui fourmille d'idées. Le public à partir de 5 ans, a profité d'une soirée Halloween qui a distillé des lectures de contes et proposé des énigmes ensorcelantes à résoudre. « La légende raconte qu'une fois par an, la veille de la Toussaint, les sorcières se réunissent à la médiathèque, « Au fil des pages », pour ensorceler les Broutais égarés... Elles concoctent en secret des histoires qui font pousser des verrues et construisent des énigmes à faire cracher des crapauds », a raconté Solène Laizet énigmatiquement à son public conquis. La seule façon qu'il a eu de résister a été de venir déguisé pour profiter de cette animation ensorcelante. Les enfants ont fait frissonner les sorcières. Alors que les lumières s'éteignaient les unes après les autres, le public les a affrontées. Solène Laizet a d'abord lu un album jeunesse, puis les a perdus avec ses énigmes et devinettes. « Aucun roi ne peut rien contre moi, ni même la plus grande des armées. Aucun animal ne me résiste, même le roi des animaux se couche quand je viens. Qui suis-je ? ». La soirée s'est terminée par la lecture du conte de Baba Yaga dans le noir. Avec une petite lampe torche, les images se découvraient à tâtons, dévoilant le nez crochu de l'ogresse du conte slave. « Bravo aux visiteurs intrépides ! », a lancé Solène Laizet.

Renseignements : médiathèque de Brou : 02 37 96 08 10 - bibliotheque-brou@orange.fr

• BROU

BROU

32 carnassiers dont 5 maillés ont été pris



Samedi 4 novembre, au plan d'eau du Parc des loisirs, par un temps bien désagréable s'est déroulé le septième concours « No Kill » aux carnassiers. Il a été organisé par l'équipe de l'AAPPMA de Brou et sa région présidée par Claude Laisné. A midi, lors d'une pause conviviale, un repas a été partagé au restaurant Le Gourmet. Le bilan de la journée a été fait, dès 16h. Ce sont 5 poissons maillés, dont le plus gros a été un brochet de 69 cm, 26 non maillés et un silure de 93 cm, qui ont été pris.

« Cette 7^e édition ne restera pas dans les annales avec cette année une petite participation de 19 pêcheurs », a souligné le président avant de donner le classement : « Cyrille Pichard a remporté le concours avec 880 points, 2^e Patrick Queudeville avec 690 points et 3^e Fabrice Gouin avec 610 points ».

En plus des coupes offertes par le club, le 1^{er} a reçu une canne à pêche de marque, le 2^e 40 € et le 3^e 30 €. La totalité des engagements a été reversée aux participants, sous forme de prix et lots dont une partie a été offerte par « La planète Pêche » de Châteaudun. Les pêcheurs et les organisateurs très satisfaits de cette journée souhaitent sa reconduction en 2025.

Lors du bilan, le président a souligné que la rencontre a pu se dérouler à la bonne période car cette année l'Elodée du Canada, plante invasive, qui se développe tous les ans sur le plan d'eau n'était pas là.

Renseignements : Claude Laisné : claisne@outlook.fr – Tél : 06 84 39 27 17. Assemblée générale dimanche 25 février à la salle Valadier à 9h. Facebook : aappma de la région de Brou.

Site : <http://www.groupementpecheduperche.com/> - www.brou28.com - otsi.brou.28@orange.fr - www.peche28.fr

YÈVRES

« Voyage à la Verticale » a accueilli 484 personnes



Depuis sa création en 1945, l'Amicale des Jeunes d'Yèvres anime la scène locale en proposant tous les ans, à la salle récréative de la commune, un spectacle varié très attendu par son fidèle public, dont fait partie Danièle Carrouget, conseillère Départementale et maire par intérim depuis la démission de Bruno Perry. Samedi 28 octobre et dimanche 29 octobre ce sont 484 personnes qui ont fait un « Voyage à la Verticale » avec ce spectacle donné par la troupe, qui regroupe une quarantaine d'adhérents. Pour ces représentations les répétitions avaient commencé au mois de mars, afin de concevoir le nouveau programme. Les acteurs et chanteurs ont embarqué le public dans un moment de détente et de convivialité. « Comme le veut la tradition, chansons, sketches, saynètes et visuels ont été au rendez-vous pour le réjouir. Nous, comédiens, conteurs, chanteurs, musiciens, sans oublier la technique son et lumières, sommes heureux d'avoir pu présenter notre création devant ce public de qualité, sans qui nous ne pourrions exister », a confié le président Olivier Farault. Pour cette année encore, la devise de l'amicale a prévalu « De l'ancien, du moderne, du rire et du sentiment pour tous les âges ».



UNVERRE

La salle des fêtes a accueilli une chasse aux fantômes d'Halloween



Samedi 28 octobre, après-midi, une chasse aux fantômes d'Halloween a été organisée par l'association des parents d'élèves d'Unverre en partenariat avec la compagnie du Théâtre en Herbe, dirigée par Élodie Denis. La pluie incessante a obligé les organisateurs à changer leur fusil d'épaule. « Contrairement aux années précédentes où l'événement se déroulait dans les rues de la commune, l'édition 2023 s'est déroulée dans la salle des fêtes de la commune », a confié Amélie Dasté, vice-présidente de l'APE. La fête d'Halloween a accueilli 70 enfants âgés de 2 à 12 ans qui ont eu à résoudre savant mélange d'énigmes et ont entendu des histoires d'Halloween. L'animation s'est conclue par un goûter très convivial. Amélie Dasté a profité de l'occasion pour rappeler que « L'APE d'Unverre est une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants ».

Contact : apeunverre@gmail.com

YÈVRES

– **US Yèvres cyclo.** – Parcours de l'US Yèvres cyclo du mois de novembre. Rendez-vous à la salle des sports de Yèvres à 14h. Les détails des parcours sont consultables sur le site du club : <https://usyevrescyclo.sportsregions.fr/>

Parcours du **11 novembre** :

Moyen 49 km : Yèvres, La Saudière, Jutigny, Mottereau, Méréglise, dir. Haponvilliers D 154.2, puis D 369.2, Frazé, dir. Luigny, Unverre, Brou, Yèvres.

Grand 61 km : Yèvres, La Saudière, Jutigny, Mottereau, Méréglise, Haponvilliers D154, puis D154.2, Combres, Chassant, Frazé, dir. Luigny, Unverre, Brou, Yèvres.

– **Conseil municipal.** – L'US Yèvres vous invite à son assemblée générale Extraordinaire le **samedi 18 novembre à 10h**, à la salle récréative d'Yèvres. Ordre du jour : ouverture de l'AG extraordinaire, approbation PV AG 2022, vote des modifications des statuts et du règlement intérieur, bilan financier de l'US, bilans moraux et financiers des différentes sections et présentation des futures manifestations, questions diverses.

– **État civil.** – **Décès.** – A Châteaudun, le 30 octobre, René Genty, 62 ans.

UNVERRE

– **Visite découverte.** – L'association Églises ouvertes d'Eure-et-Loir avec le concours de la paroisse Saint-Romain aux Marches du Perche, organise une visite découverte de l'église, retraçant l'histoire de son Saint-Patron, ainsi que celle de l'édifice. Visite gratuite ouverte à tous, le **samedi 18 novembre à 14h30**.

• CHATEAUDUN

NOUVELLES RELIGIEUSES

Paroisse Saint-Aventin-en-Dunois

Communications du Père François Yambressinga :

Samedi 11 novembre : 10h, messe à Saint-Valérien (messe pour la paix) ; 11h, messe au Foyer Léo Lagrange ; 18h, messe au Sacré-Cœur.

Dimanche 12 novembre : 9h, messe au centre de détention ; 9h30, messe à Civry ; 11h, messe à Saint-Valérien.

Ne perdons pas courage, mettons toute notre Espérance dans le Seigneur.

● CHATEAUDUN

CHATEAUDUN

– **État civil. – Décès.** – A Châteaudun, le 26 octobre, Solange Croissant, 94 ans ; le 29 octobre, Huguette Vallaut veuve Gauron, 86 ans ; le 30 octobre, Valérie Durand, 54 ans.

– **Prix des Grands Espaces.** – Les membres du jury du prix des Grands espaces Maurice-Dousset se sont réunis le 18 septembre dernier et ont retenu le livre « Les sources » de Marie-Hélène Lafon pour recevoir l'édition 2023. C'est donc un grand honneur que de remettre ce prix à Marie-Hélène Lafon, qui a par ailleurs reçu le Prix Renaudot en 2020 et le prix Goncourt de la Nouvelle en 2016. La remise du prix aura lieu le dimanche 12 novembre à Bonneval en présence de l'auteur.

– **Marché du gratuit.** – Le marché du gratuit organisé par l'association Après demain 28 initialement prévu au bois des Gâts, devrait finalement se tenir à la Halle rue de Sancheville le **dimanche 12 novembre**.

– **Bourse à la puériculture.** – Dimanche 10 décembre de 10h à 17h à la salle Saint-Jean de Châteaudun : bourse à la puériculture organisée par l'association La Récré de Saint-Jean. 5 € la table (3 € pour les adhérents). Renseignements et réservation obligatoire au 06 13 32 30 13 ou 06 26 11 77 72 ou recresaintjean@gmail.com

– **Salon saveurs et vins.** – Rendez-vous les **11 et 12 novembre** pour le salon Saveurs et Vins organisé par le Lions Club à l'Espace Malraux de 10 heures à 19 heures. Entrée gratuite. Une quarantaine d'exposants sont annoncés. Les bénéfices seront versés au profit du service de chimiothérapie du centre hospitalier dunois.

– **Enfants Europe Bosnie.** – **Vendredi 24 novembre, à 18h**, salle Saint-André, assemblée générale de l'association Enfants Europe Bosnie.

● BONNEVAL

NOUVELLES RELIGIEUSES

Paroisse Saint-Paul-en-Val

Horaires des messes

Samedi 11 novembre : 9h30, prière pour la Paix, messe à 9h30 à Bonneval ; à 10h30, prière à Neuvy ; prière à Flacey à 11h ; 18h, messe au Gault-Saint-Denis.

Dimanche 12 novembre : 10h30, messe à Bonneval (messe des familles).

BONNEVAL

– **Vide ta chambre.** – Vide ta chambre le **samedi 25 novembre**, à l'espace culturel Grégory Lemarchal, 3^e édition organisé par le Conseil Jeunes, ouverture au public à 10h, 2 € le mètre, venez nombreux. Buvette et sandwich sur place. Renseignements, inscriptions et règlement en mairie, 19, rue Saint-Roch, 02 37 47 21 93.

ALLUYES

– **Thé dansant.** – L'Amicale d'Alluyes vous invite avec votre famille et vos amis à un thé dansant le **samedi 25 novembre**, à 14h à la salle des fêtes avec l'orchestre Gilles Music. Entrée : 12 € avec pâtisserie. Réservation au 02 37 47 31 16 ou 02 37 47 27 73 ou 02 37 47 43 34.

● THIRON

NOUVELLES RELIGIEUSES

Paroisse Saint-Lubin du Perche

Horaires des messes

Samedi 11 novembre : 18h, messe à Saint-Jean-Baptiste à Nogent-le-Rotrou.

Dimanche 12 novembre : 11h, messe à Notre-Dame à Nogent ; 18h15, messe à Saint-Hilaire à Nogent-le-Rotrou.

Il est conseillé de venir avec un masque et du gel hydroalcoolique. Merci de respecter les distances préconisées (1 mètre entre chaque personne n'habitant pas sous le même toit).

CHASSANT

– **Loto.** – Le Comité des Fêtes organise un loto le **dimanche 26 novembre, à 14h**. A gagner : bons d'achats et bons carburant, 300 €, 150 €, 100 € et 50 €, outillage, lots viande et alimentaire et nombreux autres lots. Ouverture des portes à 11h30. 3,50 € le carton, 10 € les 3, 15 € les 5. Saucisse, frites, sandwich, gaufre dès 11h30. Pour renseignements : 06 10 44 62 87 et 02 37 53 11 70, pas de réservation possible (sauf personne handicapée).

● THIRON-GARDAIS

THIRON-GARDAIS

La Maison des Jeunes a été inaugurée



Bonne nouvelle pour les jeunes du Perche Thironnais qui, dorénavant, vont pouvoir disposer d'un local pour se retrouver. C'est dans une partie de la salle Loizeleur que l'association l'Élan va désormais organiser diverses animations dans le local repeint durant les vacances d'été par les ados de la Maison des Jeunes de La Loupe. « Les jeunes du territoire Thironnais doivent à présent se l'approprier en la décorant à leur goût et une demande d'aide financière va être adressée à la Caf pour les aider », a expliqué Claire Francigny, chargée de la coopération enfance jeunesse, qui fait le lien entre l'Élan et les élus. Elle était entourée samedi 21 octobre après-midi de Caroline Sanchez et Antony Gautier, animateurs de l'association l'Élan qui avaient apporté pour la journée d'inauguration des jeux géants, aussitôt expérimentés par plusieurs ados. « Différentes animations et sorties seront organisées régulièrement durant chaque période de vacances scolaires. L'information circulera via les coordonnées des familles que nous aurons recueillies au moment de leur inscription. De plus, un minibus de ramassage sera mis en place pour aller chercher les jeunes. En revanche, le retour restera à leur charge » a-t-elle précisé. Ce bâtiment a été construit il y a une cinquantaine d'années dans le cadre de l'opération 1.000 Clubs des Jeunes, une politique gouvernementale de l'époque durant laquelle Philippe Lamirault était maire. Elle a été nommée salle Jacques Loizeleur du nom de son secrétaire de mairie et également directeur de l'école comme c'était la tradition dans ces années-là.

Renseignements et inscriptions : l'Élan, 3, allée du Parc, 28240 La Loupe. Tél : 02 37 29 94 47. Mail : contact-l-elan.fr

Conseil municipal



C'est par désignation d'un référent déontologue qu'a débuté le dernier conseil municipal. C'est maître Vanessa Barteau, avocate au barreau de Chartres qui a été choisie pour venir en aide aux élus qui le demandent à propos du respect des principes déontologiques de la charte des élus locaux.

Taxe d'aménagement. Concernant les constructions futures sur des zones à cheval sur des secteurs différents du Plu de la commune, la DGFIP a sollicité la commune pour définir le taux de la taxe. Le conseil a délibéré pour que ces zones d'aménagement touristique demeurent au taux de 5 % et le reste à 1 %.

Destruction de la résidence des Tilleuls. Ce projet a été validé par l'État. Cette résidence comprend au total 30 logements. Habitat Eurélien souhaite y reconstruire 12 logements individuels ainsi que 6 autres logements individuels sur des terrains lui appartenant dans la rue des Acacias. Afin de pouvoir financer ces projets, l'Office Public de l'Habitat, Habitat Eurélien, a sollicité la commune pour une garantie des prêts qu'il devra contracter. Une garantie à hauteur de 50 % du prêt de 1.938.000 €, soit 969.000 € pour la résidence des Tilleuls et une seconde de 278.000 € correspondant au montant du prêt de 556.000 € pour les logements de la rue des Acacias ont été accordées par le conseil. Ces garanties de prêt n'entrent pas dans le ratio d'endettement des finances de la commune. Un projet qui devra attendre le départ ou le relogement des quelques familles qui résident actuellement dans les bâtiments.

Démission. Comme Florent Roy, adjoint aux finances, à la communication et à la vie associative, l'avait annoncé lors du conseil municipal du 7 juillet dernier, sa lettre de démission envoyée en juillet à la Préfecture, a été validée par celle-ci par un courrier du 6 octobre. Il conserve néanmoins son poste de conseiller municipal. Ce poste ne devant pas être reconduit, les délégations seront distribuées.

THIRON-GARDAIS

Challenge de badminton



Pour la dixième édition de son challenge annuel qui s'est déroulé au complexe sportif du Perche Thironnais, le club de badminton de Thiron-Gardais a comptabilisé 45 joueurs, membres des clubs d'Illiers-Combray, Bailleau-le-Pin, Condé-sur-Huisne, Arrou et bien sûr Thiron-Gardais. « Nous avons reçu un des nombreux lots de la part des commerçants locaux. Le premier prix sera donc doté d'un bon d'achat pour un restaurant, d'autres lots vont récompenser les suivants », a déclaré Peter Flaunet. Délégué de son fauteuil de président lors de la dernière assemblée générale pour raison professionnelle, il a passé le flambeau à Matthieu Lochet. « Le club se porte bien, avec un effectif stable de 25 adhérents, dont beaucoup de nouveaux arrivants. L'arrivée de sang neuf va permettre au club de maintenir ses activités. Composition du bureau : président, Matthieu Lochet ; secrétaire, Élodie Hervé ; trésorier, Antoine Hayez.

● THIRON-GARDAIS

THIRON-GARDAIS

Conseil municipal

ZONAGE DES E.N.R. (ÉNERGIE RENOUVELABLE)

Séance du 7 juillet 2023

– **Annule et remplace la délibération n° 15/2023, conformément à l'avis de la C.R.C. du 21 juin 2023 : affectation de résultat de l'exercice 2022 et transfert au budget 2023 - budget principal.** – M.le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de l'avis de la C.R.C., il convient de revoir l'affectation de résultat.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter les résultats comme suit :

Section d'investissement : report du déficit de 92.737,10 € au compte D001.

Section de fonctionnement : report de l'excédent de 201.971,83 € au compte R002.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à 11 voix pour et une abstention d'affecter les résultats ci-dessus.

– **Annule et remplace la délibération n° 16/2023, conformément à l'avis de la C.R.C. du 21 juin 2023 : affectation de résultat de l'exercice 2022 et transfert au budget 2023 - Budget « Eau ».** – M.le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de l'avis de la C.R.C., il convient de revoir l'affectation de résultat.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter les résultats comme suit :

Section d'investissement : report du déficit de 1.619,21 € au compte D001.

Section de fonctionnement : report de l'excédent de 11.692,97 € au compte R002.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à 10 voix pour et deux abstentions d'affecter les résultats ci-dessus.

– **Annule et remplace la délibération n° 17/2023, conformément à l'avis de la C.R.C. du 21 juin 2023 : affectation de résultat de l'exercice 2022 et transfert au budget 2023 - Budget « Assainissement ».** – M.le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite de l'avis de la C.R.C., il convient de revoir l'affectation de résultat.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter les résultats comme suit :

Section d'investissement : report de l'excédent de 503.248,19 € au compte 1068 et 505.026,20 € au compte D001.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à 10 voix pour et deux abstentions d'affecter les résultats ci-dessus.

– **Décision modificative n° 1 budget général.** – M.le Maire informe le conseil municipal qu'en raison de la saisine de la Chambre Régionale des Comptes et de son avis rendu le 21 juin 2023, il est proposé d'inscrire les restes à réaliser.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à 10 voix pour et deux abstentions d'inscrire les restes à réaliser sur les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement.

– **Décision modificative n° 1 budget « Assainissement ».** – M.le Maire informe le conseil municipal qu'en raison de la saisine de la Chambre Régionale des Comptes et de son avis rendu le 21 juin 2023, il est proposé de suivre l'avis de la C.R.C.

Florent Roy, adjoint aux finances, précise que le plan de redressement de la Chambre Régionale des Comptes a consisté à aider la commune à retrouver l'équilibre budgétaire. L'équilibre ayant été trouvé en 2022 suite à des efforts importants. La CRC a proposé de lever la saisine et il a également été proposé d'équilibrer pour cet exercice 2023.

Florent Roy ajoute que cet équilibre budgétaire ne signifie pas que la commune est en capacité d'investir car elle n'a toujours pas de trésorerie et fait toujours appel à une ligne de trésorerie. De plus, la capacité d'autofinancement devrait rester négative à l'issue de l'exercice 2023.

Florent Roy explique le vote en suréquilibre du budget, sur proposition de la Chambre Régionale des Comptes, par le fait que les notifications de subvention pour les travaux de l'abbatiale ont été obtenues (856 k€ restant à toucher) mais que les marchés n'ont pas été signés. Il n'y a donc pas les dépenses en correspondance. Ces subventions seront reversées au fur et à mesure à la Communauté de Communes Terres de Perche suite à la signature de la conven-

tion de mandat de délégation de maîtrise d'Ouvrage. La commune fera donc office de boîte à lettres pour cette somme.

Florent Roy avertit que ce suréquilibre est à considérer avec la plus grande vigilance car il y aura un reste à charge qui sera à payer par la commune à l'issue de la deuxième phase des travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à 10 voix pour et deux abstentions d'inscrire les restes à réaliser sur les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement.

– **Révision du loyer - 120, rue de l'Abbaye.** – M.le Maire invite le conseil municipal à revoir le loyer pour le presbytère selon le nouvel indice de référence des loyers (I.R.L.), publié par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.). L'indice du 1^{er} trimestre 2023 s'élève à 3,49 % sur une année. Aussi, à compter du 1^{er} août 2023, le loyer sera de 583,31 € par mois au lieu de 563,64 € actuellement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la révision du loyer 120, rue de l'Abbaye, à compter du 1^{er} août 2023, le loyer sera de 583,31 € par mois au lieu de 563,64 € actuellement, soit une augmentation de 19,67 €.

– **Révision du loyer - 35, rue de Gardais.** – M.le Maire invite le conseil municipal à revoir le loyer du 35, rue de Gardais selon le nouvel indice de référence des loyers (I.R.L.), publié par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.). L'indice du 1^{er} trimestre 2023 s'élève à 3,49 % sur une année. Aussi, à compter du 1^{er} août 2023 :

– Le loyer sera de 403,01 € par mois au lieu de 389,42 €, actuellement, chauffage compris.

– Le loyer sera de 53,03 € par semaine au lieu de 51,24 €, actuellement, pour la location d'étudiant, chauffage compris.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la révision du loyer mensuel à 403,01 €, soit une augmentation de 13,59 € et hebdomadaire à 53,03 € soit une augmentation de 1,79 €.

– **Zonage des E.N.R. (Energie Renouvelable).** – M.le Maire invite le conseil municipal à donner son avis sur l'implantation des zones E.N.R. : éoliennes, méthaniseurs et photovoltaïques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, s'oppose à l'unanimité aux éoliennes et aux méthaniseurs industriels mais accepte à l'unanimité les méthaniseurs agricoles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à 10 voix pour et deux abstentions des méthaniseurs en groupe agricole > 100.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les photovoltaïques sur toitures.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à 6 votes pour, 4 abstentions et 2 contre, les photovoltaïques sur sol et en friche.

– **Lancement schéma directeur d'eau potable intercommunal.** – Après avoir entendu l'exposé de M.le Maire et après en avoir délibéré :

Le conseil municipal approuve le lancement d'un schéma directeur d'eau potable intercommunal, désigne la Communauté de Communes Terres de Perche comme mandataire et donne pouvoir à M.le Maire pour la signature de la convention de mandat et tout acte nécessaire à son exécution.

– **Demande d'adhésion au Souvenir Français d'Eure-et-Loir.** – M.le Maire propose au conseil municipal d'adhérer au Comité « le Souvenir Français ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse d'adhérer mais propose de mettre une salle communale à disposition, à titre gracieux.

– **Mise en place d'une machine à pain rue de la Gare avec la société « MaBaguette » et la boulangerie de l'Étang.** – M.le Maire invite le conseil municipal à valider la demande de la boulangerie de

l'Étang en partenariat avec la société « MaBaguette » pour la mise en place permanente d'une machine à pain, rue de la Gare. Une convention sera à rédiger et le coût de l'emplacement serait de 15 € + charges d'électricité. Une convention sera rédigée et le coût de l'emplacement sera de 15 €. Une étude de consommation d'électricité sera effectuée afin d'établir un nouveau prix au travers d'une clause de revoyure dans les deux mois qui suivent l'installation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide la demande de la boulangerie de l'Étang en partenariat avec la société « MaBaguette » pour la mise en place permanente d'une machine à pain, rue de la Gare. Une convention sera rédigée et le coût de l'emplacement sera de 15 €. Une étude de consommation d'électricité sera effectuée afin d'établir un nouveau prix au travers d'une clause de revoyure dans les deux mois qui suivent l'installation.

– **Validation de l'ancienne salle du conseil municipal en salle des mariages.** – M.le Maire invite le conseil municipal à valider la salle du conseil municipal de l'ancienne mairie en une salle conçue pour accueillir les mariages ou les réunions des associations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la salle du conseil municipal de l'ancienne mairie au 31, rue de Gardais en une salle conçue pour accueillir les archives, les mariages ou les réunions des associations.

– **Informations diverses.** –

– Bilan classes transplantées : M.Cyrille Plot fait un compte rendu des classes transplantées au tour de table.

– Bilan des candidatures « secrétaire de mairie » : suite au départ de Madame Sophie Crémadès en qualité de secrétaire de mairie, il a été reçu deux candidatures, l'une a été choisie, la personne débiterait le poste le 17 juillet avec une période d'essai en C.D.D. de 6 mois.

– Créneaux sur le logiciel A.N.T. S. (pour les cartes nationales d'identité et les passeports) et sa mise en place, Madame Marie Joe Blanchard assurera 2 heures par jour et recevra les personnes sur rendez-vous.

– **TOUR DE TABLE.** –

Josette Brilland : Madame Josette Brilland fait part qu'elle a assisté à une réunion à l'école maternelle et informe qu'à la prochaine rentrée scolaire, il y aura 35 élèves dont 4 de 2 ans 1/2.

Elle informe qu'au cours de la dernière réunion du Conseil Municipal des Jeunes, les jeunes ont décidé d'organiser une chasse au trésor sur Marianne, lors de la venue des Allemands, les 29 et 30 juillet.

Françoise Garnier : Madame Françoise Garnier fait part que l'épouse d'un riverain de la rue de l'Abbaye est tombée à cause d'une plaque d'égout mal installée dans la dite rue. Les services techniques y remédieront.

Elle demande quand seront repeints les passages piétons des rues, réponse : ils sont refaits régulièrement en résine ou en peinture l'été, à ce propos, M.le Maire fait part qu'il sera créé un passage piéton devant la nouvelle mairie.

Elle signale de nombreux nids de poule sur le chemin menant au terrain de pétanque.

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024 et à cette occasion, la mairie est à la recherche de deux agents recenseurs, un avis de recherche sera publié sur « panneau pocket ».

Chantal Aubert : Madame Chantal Aubert demande que le cheval confectionné en bois qui se trouvait dans le parc des jardins de l'abbaye, soit implanté visiblement dans le bourg.

Céline Boulay : Madame Céline Boulay demande s'il serait possible d'installer un dos d'âne à l'entrée de la commune, côté Nogent-le-Rotrou, les automobilistes s'engageant dans le centre-ville à vive allure, réponse : il sera envoyé une demande auprès du Conseil Départemental, ou bien l'instal-

lation d'un panneau de vitesse limitée à 30 au lieu de 50 à l'heure.

Elle demande qu'une dératisation soit effectuée dans le centre, réponse : le dératiseur est intervenu le 17 juin.

Cyrille Plot : M.Cyrille Plot fait un compte rendu du conseil d'école primaire auquel il s'est rendu : à la maternelle, il signale un problème d'internet depuis un moment, réponse : un câble RG45 doit être passé, voir le problème avec les services techniques.

Il fait part qu'il y aura une légère baisse d'effectifs à la rentrée prochaine.

Concernant la classe transplantée, elle a été productive mais plusieurs enfants n'y ont pas participé, ce qui passe le prix de participation de 160 € à 200 € par enfant.

Il demande quand aura lieu le rassemblement des classes de l'école primaire, réponse : à voir avec la Communauté de Communes, mais peu de chance que cela aboutisse.

Il fait part que le tableau blanc et le rétroprojecteur devront être installés.

Il a eu la remarque que lorsqu'il y a un problème à la cantine, l'information ne remonte pas aux parents, il demande pourquoi le maire n'est pas informé non plus.

En ce qui concerne l'encaissement des chèques de règlement de cantine, plusieurs parents se sont plaints qu'il y avait du retard dans le dépôt des chèques, ce qui engendre un encaissement de plusieurs en même temps. M.le Maire demande à Madame la secrétaire de mairie d'expliquer pourquoi, elle explique qu'il y a du retard depuis quelque temps et qu'il est nécessaire maintenant de rattraper ce retard, les dépôts des chèques se fait de façon à ne pas mettre les familles dans l'embarras financier.

Quoiqu'il en soit, il est prévu de mettre en place un nouveau mode de paiement à partir de janvier prochain, soit par prélèvement bancaire.

Florent Roy : Florent Roy fait un point sur le budget annexe de l'assainissement quant à une projection sur le budget 2024. Après renseignements détaillés pris auprès du prestataire SUEZ, il s'avère que toute modification de tarification ne prend effet qu'un an après la délibération concernée. Ainsi, la commune ne bénéficiera en 2024 que d'un demi-effet de la décision prise lors du précédent conseil.

En conséquence, le budget « assainissement » devra recevoir une nouvelle subvention du budget principal pour être équilibré sur l'exercice 2024.

Il souhaite faire un bilan sur le dossier de la chaudière à bois dénichetée achevée de travaux en octobre 2020. Sur cette infrastructure, à la fin de l'opération, le reste à charge sera de 289 k€ (soit un autofinancement de 37 %). Ce dossier sera clos lors du versement de la subvention FEDER d'ici quelques mois. Un emprunt de 560 k€ dédié à ce projet a été délibéré en octobre 2020 et contracté en février 2021. Celui-ci occasionne donc un sur-emprunt de 271 k€ qui impacte directement la capacité à investir de la commune jusqu'en 2040.

Il formalise, afin d'éviter que des erreurs de gestion se reproduisent, une démarche de validation des projets d'investissement :

- Plan de financement finalisé laissant apparaître le reste à charge,
- Présentation pour avis à la D.D.F.I.P.,
- Présentation en Commission des Finances,
- Notification des subventions acceptées et inscription en R.A.R. en comptabilité,
- Éléments de l'emprunt clairement précisés (si emprunt),
- Présentation au conseil municipal avec une délibération qui formalise l'ensemble des éléments (plan de financement, notifications, conditions d'emprunt).

● THIRON-GARDAIS

THIRON-GARDAIS

Conseil municipal

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DE L'ÉLU LOCAL

Séance du 8 septembre 2023

– **Désignation d'un référent déontologue de l'élu local.** – M.le Maire invite le conseil municipal à donner son avis sur la désignation d'un référent déontologue à destination des élus.

M.le Maire a ainsi proposé Maître Vanessa Barteau, avocate au barreau de Chartres. Il est proposé de fixer sa rémunération à 80 € par dossier, brut, sous la forme de vacation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité que Maître Vanessa Barteau, avocate au barreau de Chartres assure les fonctions de référent déontologue des élus, pour la durée du mandat. Sa rémunération est fixée à 80 € par dossier, brut, sous la forme de vacation.

Concernant la rémunération, le conseil municipal souhaite savoir si une TVA en sus est applicable. Les services de la mairie vont étudier la question afin de donner la réponse lors du prochain conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité lorsque les missions de référent déontologue seront assurées par un collège de fixer la rémunération comme suit :

– 300 euros pour la présidence effective d'une séance du collège d'une demi-journée,

– 200 euros pour la participation effective d'une séance du collège d'une demi-journée.

– **Recrutement d'un agent contractuel en contrat à durée déterminée en accroissement temporaire d'activité.** – Après avoir entendu l'exposé de M.le Maire :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la signature d'un contrat à durée déterminée pour la période allant du 12 au 30 septembre 2023. L'agent recruté sera ainsi présent les mardi, mercredi et jeudi après-midi, à raison de 12 heures par semaine.

Dans un second temps, le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la signature d'un contrat à durée déterminée à temps complet pour la période allant du 1^{er} octobre 2023 au 30 avril 2024. L'agent recruté a pris une disponibilité d'une durée de six mois auprès de son employeur actuel.

– **Participation financière 2023 au FSL logement.** – M.le Maire propose au conseil municipal de donner son avis pour la contribution à la mise en œuvre du droit au logement. Pour les bailleurs de logements sociaux, le comité de pilotage a fixé une participation de 3 € par logement. Sur la commune, nous avons 159 logements d'Habitat Européen et 18 logements de la SA Habitat. M.le Maire propose au conseil municipal de verser une participation de 531 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de valider une participation au F.S.L. de 531 €.

– **Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel.** – M.le Maire propose de valider la redevance due par le concessionnaire du réseau de distribution publique de gaz.

La redevance appliquée au profit de la commune est de 341 €.

François Dordoigne, adjoint en charge des travaux, intervient pour souligner qu'il pourra être étudié la question du déclassement du domaine public au profit du syndicat. Les avantages et inconvénients pourront être analysés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de valider la redevance à 341 €.

– **Frais de scolarité pour les élèves de la Gaudaine 2023-2024.** – M.le Maire propose au conseil municipal de fixer le montant des frais de scolarité pour la commune de la Gaudaine, pour l'année scolaire 2023/2024, pour un montant de 900 €.

Pour rappel, pour l'année scolaire 2022/2023, le montant était fixé à 850 € (pour 11 enfants) et pour 2021/2022, le montant était de 800 € (pour 9 enfants). Il est nécessaire de poursuivre l'augmentation annuelle pour arriver à un coût au plus près du réel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de valider le montant des frais de scolarité à 900 €.

– **Don d'un garage à la commune.** – M.le Maire rappelle que le conseil municipal avait délibéré lors de la dernière séance de conseil du 7 juillet pour accepter le don d'un garage au 36, ruelle des Fossés et qu'il fallait se renseigner des frais notariés à verser. Il en coûtera la somme de 1.000 euros de frais d'acte.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 11 voix pour et 1 abstention de recevoir le don d'un garage au 36, rue des Fossés avec le paiement de frais d'acte pour un montant de 1.000 €.

– **Informations diverses.** –

– Jeux Olympiques : Terre de Jeux 2024 : sujet principalement à destination des associations sportives de la commune. Quels sont les projets liés au JO Paris 2024 ?

– Travaux d'amélioration énergétique des logements situés au 106 et 121, rue Pierre Mendès France.

– Théâtre comique « La piste des clowns » : le conseil municipal accepte l'installation du théâtre, plutôt pendant les vacances de la Toussaint.

– Concours photos « Restauration de l'abbaye aux artisanales » : des photos du chantier de restauration de l'église abbatiale vont être transmises et exposées pendant les Artisanales de Chartres du 6 au 9 octobre 2023 où les visiteurs pourront voter pour leur chantier préféré.

– Rez-de-chaussée de La Poste : installation d'un électricien M. Arlandis.

– Éclairage LED : François Dordoigne, adjoint en charge des travaux, indique que dans le cadre des contrats d'économie d'énergie, il a été signé un devis avec l'entreprise Enevie pour procéder gratuitement au changement de luminaires : 60 projecteurs vont être remplacés sur un ensemble de bâtiments communaux, il s'agit de projecteurs intérieurs et extérieurs. L'éclairage public n'est pas concerné car nécessité d'une nacelle + certification.

– **Tour de table.** –

Josette Brilland : Madame Brilland fait son intervention sur trois sujets :

– Retour sur le jumelage : elle indique que les enfants du conseil municipal ont réalisé un jeu de piste dans le cadre du jumelage avec les allemands : elle indique que c'est une très belle réussite et ce dans une très bonne ambiance.

Elle informe le conseil municipal que probablement sera mis en place un conseil municipal des enfants en Allemagne.

– Rentrée scolaire 2023 : elle indique que 71 élèves sont inscrits pour la primaire.

En maternelle : elle indique qu'il y a beaucoup d'enfants de 2 ans et demi.

Une augmentation globale du nombre d'enfants.

Deux nouvelles institutrices sont présentes.

– Augmentation du coût des repas pour le prestataire de la cantine – « La Normande » : elle indique que le prestataire lui a fait part d'une augmentation de 9,3 % de ses coûts de production alors que le contrat prévoit une augmentation annuelle maximale de 3 %. Question de la répercussion des 9,3 % pour la commune. Réponse : le conseil municipal décide à l'unanimité qu'aucune négociation supplémentaire n'est envisageable pour le budget communal. Contractuellement, l'augmentation ne pourra pas dépasser les 3 %.

Françoise Garnier : elle tient à signaler qu'une plaque d'égout fait énormément de bruit au croisement de la rue Jean Moulin et rue Chassieriaud. Réponse : l'intervention de l'entreprise Suez doit être réalisée.

Chantal Aubert : Madame Aubert fait son intervention sur plusieurs sujets :

– Elle demande à quelle date sera remise en place la boîte aux lettres postale devant la mairie. Réponse : un contact avec La Poste va être à nouveau pris.

– Elle demande de réimplanter le panneau de la ruelle accès piéton « circulation interdite » situé à l'ancien square qui a été brûlé et n'a pas été remis.

– Elle signale une voiture épave au 11, rue Biguet. Réponse : un signalement à la gendarmerie va être fait.

– Elle demande à quelle date la distribution de la convocation pour la réunion des commerçants sera faite. Une date doit être calée en septembre. Réponse : une relance de courrier est à prévoir.

– Elle fait part de ses remerciements pour les Samedis de l'Été et Alpine qui ont été de très belles réussites.

Cyrille Plot : il indique que lors de prochains événements Alpine, seront à éviter les grosses accélérations des alpines dans le centre-ville à 7h30.

Thibault Houvet : il signale la vitesse excessive à l'entrée du bourg vers Nogent : il indique qu'il faut se pencher sur le problème. Réponse : une étude doit être demandée au Conseil Départemental. Un radar pédagogique est installé rue du Perche, il doit être déplacé à l'entrée du bourg.

Mickaël Sanchez : il félicite le très beau travail réalisé lors des événements Alpine et Samedis de l'Été.

Florent Roy : M.Roy fait son intervention sur trois sujets :

– Il fait un retour sur la 6^e concentration Alpine qui fut un franc succès avec plus de 110 Alpine et plus de 3.000 personnes présentes sur l'après-midi. Cette édition 2023 a marqué le pont entre le passé thironnais et le présent de la marque. Florent Roy remercie particulièrement Lionel Bellina, président du comité Alpine et Marie-Josée Blanchard, ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont permis la tenue de cette manifestation. Il remercie également les communes de La Gaudaine, Argenvilliers et La Loupe pour leur prêt de matériel ainsi que la Communauté de Communes Terres de Perche et le Conseil Départemental pour leurs subventions.

– Il annonce la labellisation de la commune « Villes et villages fleuries : 1^{er} fleur ». Cette labellisation est une récompense des efforts fournis et il remercie la commission pour son investissement ainsi que les services techniques pour leur travail à l'entretien et à la réalisation des projets de fleurissement.

– Il souhaite établir un bilan de mi-mandat concernant les délégations qui relèvent de sa responsabilité afin de permettre aux membres du conseil municipal d'avoir un regard sur le travail effectué.

Adjoint au Dynamisme et Vivre ensemble (2020-2023)

Réactivation du comité des jeunes et accompagnement des démarches administratives (juillet 2020).

Accompagnement des actions du comité des jeunes (deux séances de cinéma (août 2020 et avril 2021), un tournoi de basket (août 2021), une réalisation de court métrage avec Ciclic « Le totem magique de Thiron-Gardais » (juillet 2022)).

Accompagnement et suivi du dossier pour le financement et la réalisation des fresques (juillet 2020 - mai 2021).

Accompagnement et suivi des activités proposées par l'Élan sur notre territoire (stratégie de développement et actions de communication, activités d'animation sur le bassin thironnais, création d'une maison des jeunes (juillet 2023)).

Reprise et suivi du projet de fleurissement de la commune et obtention du label « Villes et villages fleuris 1^{er} fleur » en septembre 2023.

Organisation avec le jury du concours Maisons et balcons fleuris.

Reprise et suivi du projet illuminations de Noël.

Organisation avec le jury du concours Maisons et balcons illuminés.

Animation de la commission communication et réalisation des bulletins communaux (cinq réalisations > février 2022).

Animation de la commission communication et définition de la charte graphique de la commune.

Recherches de devis (2020-2021), réalisation du cahier des charges (2021), suivi du dossier et réalisation de contenu pour mettre en ligne le nouveau site internet de la commune (avril 2022 - avril 2023).

Formation pour habilitation et accompagnement d'un jeune en mission de service civique (décembre 2021 - juillet 2022).

Prospective d'aménagement du plateau sportif (deux réunions de participation citoyenne (2021), demandes de devis et réalisation d'un avant-projet (2021-2022), démarches pour demandes de subvention (2022), report du projet pour raisons financières (avril 2022)).

Création d'une commission pour rechercher des circuits de village attractifs et réalisation de trois parcours (les sentes thironnaises, le chemin des arts et la balade de la gare).

Reprise du dossier pour ouvrir un chemin de randonnée entre le chemin de la gare et le lieu-dit Gardais, en partenariat avec la commune de Saintigny (finalisation en cours).

Co-organisation de la concentration Alpine (quatre éditions, 2020-2023).

Organisation du challenge Bike & Run Terres de Perche 2022 et accompagnement de l'édition 2023.

Organisation de la Fête du Sport et des Associations (août 2022).

Suivi des activités des associations sportives thironnaises et présence aux AG.

Organisation et accompagnement de l'accueil du Cinécyclo (août 2021).

Organisation d'une animation de lectures théâtralisées sur le parcours de la Véloscénie en partenariat avec Frazé et La Croix-du-Perche (août 2021).

Adjoint aux Finances (2022-2023)

Reprise des éléments financiers et formation accélérée sur la lecture des comptes publics.

Accompagnement de la compréhension historique de la gestion des comptes de la commune.

Reprise des éléments et élaboration d'une projection financière pour les travaux de l'abbatiale.

Reprise des éléments et réouverture de la négociation sur le dossier gendarmerie.

Reprise des éléments et remise à plat du budget annexe de l'assainissement.

Accompagnement de la démarche pour la reprise du garage Marais.

Suivi régulier des éléments financiers du budget 2022 (trésorerie, projections, atterrissement).

Suivi et accompagnement de l'élaboration du budget 2023.

Animation de deux commissions des finances pour partager les éléments de lecture budgétaire.

Suivi et apport d'éléments de compréhension de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes.

Autres éléments :

Élaboration d'une procédure de facturation pour la cantine afin de gagner du temps-agent.

Représentation :

Présent à tous les conseils municipaux. Présent à tous les conseils communaux.

Présent aux cérémonies (11 novembre et 8 mai).

Vice-président du Comité des Fêtes, référent du comité Alpine.

Élu au sein du conseil d'exploitation du Domaine de l'Abbaye et du Château de La Loupe.

Élu au P.E.T.R.

Élu au sein de la MILOS28.

Élu au sein de l'association ELAN.

Élu au sein d'Eure-et-Loir Ingénierie.

François Dordoigne : il demande à Florent Roy quelle est la suite réservée à son intention de démissionner de son poste d'adjoint au maire annoncée lors du conseil municipal du 9 juin dernier. Florent Roy indique en réponse qu'il a transmis en Préfecture sa démission de son poste d'adjoint le 22 août dernier.

• AUTHON-DU-PERCHE

NOUVELLES RELIGIEUSES

Paroisse Saint-Lubin du Perche
Horaires des messes

Samedi 11 novembre : 18h, messes à Saint-Jean-Baptiste à Nogent-le-Rotrou et La Bazoches-Gouet.

Dimanche 12 novembre : 9h30, messe à Beaumont-les-Autels ; 11h, messes à Notre-Dame et Authon-du-Perche ; 18h15, messe à Saint-Hilaire à Nogent-le-Rotrou.

AUTHON-DU-PERCHE

– **Conseil municipal.** – Conseil municipal le **jeudi 9 novembre**, à 20h30 à la salle du conseil municipal. Ordre du jour : affaires générales, personnel, finances, décisions, dates à retenir, questions diverses.

LUIGNY

à la salle des fêtes

SAMEDI 18 NOVEMBRE
à 19h

SOIRÉE BEAUJOLAIS

organisée par
les Comités des Fêtes

Menu

Apéritif, assiette de charcuterie
1 verre de Beaujolais, fromage
tarte aux pommes, café

Buvette sur place

Tarifs 16 €/personne
8 € enfant – 15 ans

Réservation au 07 66 73 54 33
règlement sur place, limitée à 100 personnes.

L'abus d'alcool est nuisible à la santé, à boire avec modération.

MIERMAIGNE

Ils ont ramassé les pommes du verger conservatoire



Le vent et la pluie n'ont pas empêché une dizaine de courageux de répondre présents à l'invitation de Jérôme Desmares président de l'association Bien Vivre Miermaigne pour le ramassage des pommes du verger conservatoire de la commune. « Nous avons rempli deux remorques de 600 kilos chacune », a souligné le président. Dimanche 12 novembre les pommes seront pressées à la Reinette Verte pour en tirer du jus et du cidre. Le départ de Miermaigne est donné à 12h30 pour une arrivée sur le site du pressage à 13h30. Pour Bien Vivre Miermaigne, novembre est assurément le mois de la pomme puisque après 6 années d'interruption pour cause de Covid et les départs de plusieurs membres de l'association, la fête de la pomme reprendra ses droits le 19 novembre. Au programme : exposition de vieux pressoirs, stand des croqueurs de pommes, parcours de la pomme et visite libre du verger conservatoire, vente d'arbres fruitiers et de légumes anciens... L'animation et la restauration avec boudin aux pommes seront assurées par BVM.

Fête de la pomme dimanche 19 novembre de 10h à 16h. Contact et réservation : bienvivremiermaigne@gmail.com ou au tél : 06 30 73 44 80.

LUIGNY

Le Comité des Fêtes a annoncé ses manifestations



Le Comité des Fêtes de Luigny a organisé mercredi 1^{er} novembre un loto dans la salle des fêtes de la commune. Au boulier, Olivier Furet le président de l'association et Christophe Aveline, le trésorier adjoint ont animé les jeux. Durant les 12 parties, dans une salle comble les joueurs ont tenté de remporter les nombreux lots mis en jeu dont des bons d'achat, des colis de viande, des paniers garnis... Les gagnants des bons d'achat : Mme Bottereau Claudine d'Unverre (400 €), Mme Gouhier Jennifer de Condé-sur-Huisne (120 €), Mme Beaudouin Christel de Montigny-le-Chartif (100 €). Prochain rendez-vous avec le Comité des Fêtes le samedi 18 novembre à 19 heures pour la soirée Beaujolais qui se déroulera dans la salle des fêtes. Au menu : apéritif, assiette de charcuterie, 1 verre de Beaujolais, fromage, tarte aux pommes, café. Pratique : buvette sur place, tarif : 16 €, enfant de moins de 15 ans 8 €, réservations au tél : 07 66 73 54 33. Places limitées à 100 personnes. Le 17 décembre en partenariat avec la mairie, fête de Noël pour les enfants avec spectacle, goûter et distributions de cadeaux.

LA BAZOCHE-GOUEZ

Les bénévoles préparent le Téléthon



Depuis l'année 1999 Anette Leboucq est la cheville ouvrière de l'organisation Téléthon pour La Bazoches-Gouet. Une douzaine de bénévoles œuvrent à ses côtés chaque année. « Tous ont à cœur d'apporter une idée nouvelle, de préparer et confectionner divers objets mis en vente le jour J, d'organiser des événements comme notre célèbre marche ou notre repas couscous du soir cuisiné avec l'équipe », a souligné Anette Leboucq. Cette année la nouveauté est la vente de calendriers qui seront disponibles le 2 décembre à la salle Valladon où sera installé le stand du Téléthon dans la salle des associations.

« Comme pour tous les calendriers il y aura une photo pour chaque mois de l'année. Seront représentés des personnes âgées, des personnes handicapées, les bénévoles de l'association, les pompiers, le bâtiment de la mairie et celui du Généthon à Ivry », a ajouté l'organisatrice avant de conclure sur une note d'espoir. « L'an dernier nous avons récolté 4.000 €, nous espérons que cette année malgré la crise les gens seront toujours aussi généreux ». Les calendriers seront en vente au prix de 10 €. Le stand du Téléthon se tiendra dans la salle des Associations de l'espace Valladon samedi 2 décembre de 9h à 17h. Le départ de la marche se fera sur le même site à 14 heures.

L'AAPPMA des Carpes Dorées entretient ses parcours



Chaque année, l'AAPPMA Les Carpes Dorées intervient sur la végétation des berges de ses parcours de pêche afin d'offrir aux pêcheurs des conditions de pêche plus qualitatives. C'est un très gros travail, qui nécessite également du savoir-faire, l'entretien régulier de la ripisylve contribue à la richesse et à l'équilibre du milieu. Ces interventions doivent donc se limiter à des coupes sélectives en conservant la diversité des âges et des essences. « Ces dernières années, les tempêtes de plus en plus fréquentes nous causent de gros dégâts » a relevé le président Gérard Legret. Et d'ajouter : les bénévoles en font bien une petite partie, mais devant l'ampleur de la tâche, nous faisons également appel au Chantier Vert de Dunois Perche Insertion pour réaliser ces travaux. Ce chantier vert est à pied d'œuvre sur nos parcours depuis de nombreuses années maintenant et donne toute satisfaction. Chaque année, je signe une convention avec eux, laquelle nous permet d'avoir un programme de travaux pour l'entretien des berges de nos parcours ainsi que celles de nos plans d'eau. « Sur ces derniers, la fréquentation est très importante et le chantier vert de Dunois Perche Insertion intervient tous les ans. L'équipe vient encore de commencer l'entretien du parcours n°6, un parcours très prisé des pêcheurs de truites. Ce magnifique parcours fera le bonheur des pêcheurs au printemps prochain !

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

EURE-ET-LOIR

Arrou. – 11h, messe ; 11h45, défilé, vin d'honneur au retour.

Authon-du-Perche. – 10h50, rassemblement à la mairie, dépôt de gerbes au monument aux Morts, lecture d'un texte par les enfants, lecture des manifestes, vin d'honneur à la mairie, salle du conseil municipal ; 12h30, banquet des Aînés à la salle des fêtes d'Authon-du-Perche.

Bailleau-le-Pin. – 11h15, place de la Mairie, défilé, dépôt de gerbe, vin d'honneur.

Boisgasson. – 9h30, cérémonie.

Bonneval. – 9h30, une messe en mémoire de nos camarades disparus sera célébrée en l'église Notre-Dame de Bonneval. 10h15, rassemblement place de la Paix ; 10h30, départ du cortège ; 10h45, cérémonie au monument aux Morts. A la fin de la cérémonie, à 11h, une délégation portera une gerbe au cimetière en hommage aux combattants de 1870. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie à l'espace culturel Grégory Lemarchal.

Brou. – 10h30, cérémonie religieuse à l'église Saint-Lubin ; 11h, rassemblement dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville ; 11h15, départ du cortège vers le monument aux Morts ; un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie à la salle des fêtes.

Bullou. – 11h05, au monument aux Morts, dépôt de gerbes au monument aux Morts, lecture des manifestes. Vin d'honneur à la salle des associations de Dangeau.

Chapelle-Guillaume. – 11h, rendez-vous à la mairie suivi d'un vin d'honneur.

Charbonnières. – 11h45, rassemblement à la mairie, défilé au monument aux Morts, dépôt de gerbe et fleurs, verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Châtillon-en-Dunois. – 10h, défilé et dépôt de gerbes au monument aux Morts, vin d'honneur.

Cloyes-les-Trois-Rivières. – Cérémonie du 11 novembre. 9h, cérémonie religieuse en l'église de Le Mée ; 9h30, Le Mée ; 9h55, La Ferté-Villeuneuil ; 10h20, Charray ; 10h45, Romilly-sur-Aigre ; 11h30, Authueil ; 14h15, Douy ; 14h40, Saint-Hilaire-sur-Yerre ; 15h05, Montigny-le-Gannelon ; à Cloyes-sur-le-Loir, 15h45, cérémonie religieuse en l'église Saint-Georges ; 16h30, rassemblement devant la mairie ; 16h45, cérémonie au monument aux Morts.

Châteaudun. – 9h15 : rassemblement, place Solange-Silly ; 9h30 : dépôt de gerbes au cimetière Saint-Jean ; 9h50 : office religieux, église Saint-Valérien ; 11h10 : dépôt de gerbes, cimetière du Champdê ; 11h30 : allocutions, dépôt de gerbes au monument aux morts, rue de Chartres ; 12h15 : dévoilement d'une plaque en hommage aux tirailleurs, Jardins Kellermann.

Courtalain. – 10h30, cérémonie.

Dampierre-sous-Brou. – 11h, rassemblement devant la mairie, lecture des messages, dépôt d'une gerbe au monument aux Morts. Cette manifestation sera suivie d'un apéritif d'honneur. 12h30, banquet des associations des Anciens Combattants de Dampierre et Unverre, organisé au restaurant « au Lion d'Or » d'Unverre.

Dangeau. – La cérémonie est fixée à 11h30. Le rassemblement officiel se fera à la mairie vers 11h15 : dépôt de gerbes au monument aux Morts, lecture des manifestes. Vin d'honneur à la salle des associations de Dangeau.

Le Gault-Saint-Denis. – 9h30, messe en l'église de Bonneval ; 11h, cérémonie

commémorative départ de la mairie en cortège jusqu'au cimetière, recueillement, vin d'honneur à la mairie.

Gohory. – 11h, rassemblement à la mairie, défilé et dépôt de gerbe au monument, allocution, vin d'honneur.

Happonvilliers. – 10h, formation du cortège à la mairie ; 10h10, cérémonie au monument aux Morts, dépôt d'une gerbe, lecture du manifeste ; 10h30, un vin d'honneur vous sera servi à la salle des fêtes.

Illiers-Combray. – 11h, rassemblement dans la cour de la salle Jules Amiot, au 13, rue Philebert-Poulain, départ du défilé à 11h15 pour se rendre au monument aux Morts, place du 11-Novembre puis retour à la salle Jules Amiot au 13 rue Philebert Poulain suivi du verre de l'amitié.

La Chapelle-du-Noyer. – 11h, rassemblement parking de l'église, dépôt de gerbe au monument aux Morts dans le cimetière, allocution, suivi du pot de l'Amitié au restaurant La P'tite Fringale.

Les Autels-Villevillon. – 11h, rassemblement à la mairie ; 11h15, dépôt de gerbe au monument aux Morts ; 11h30, vin d'honneur à la mairie.

Les Châtelliers-Notre-Dame. – 11h, rassemblement ; 11h15, dépôt de gerbe ; 11h30, vin d'honneur.

Les Étilleux. – 11h30, rassemblement devant la mairie ; 11h45, dépôt de gerbe au monument aux Morts ; 12h, vin d'honneur à la salle des fêtes ; 13h, repas sur réservation.

Langey. – 10h, cérémonie.

Logron. – 9h45, recueillement à l'église ; 10h, cérémonie au monument aux Morts puis à Hauteloup et à L'Espérance suivie d'un vin d'honneur à la salle Saint-Martin. L'assemblée générale se tiendra après le vin d'honneur. Cette cérémonie sera suivie d'un repas à 12h15 au restaurant Le Gourmet à Brou (menu à la carte).

Luigny. – 11h30, rendez-vous au monument aux Morts suivi d'un repas.

Marboué. – Rendez-vous à 11h sur le parking de la mairie pour le défilé, dépôt de gerbes au monument aux Morts. Un vin d'honneur sera offert à la mairie après la cérémonie.

Mézières-au-Perche. – 10h45 au cimetière, dépôt de gerbes au monument aux Morts, lecture des manifestes. Vin d'honneur à la salle des associations de Dangeau.

Miermaigne. – 10h15 : rassemblement devant la mairie ; 10h30, dépôt de gerbe devant le monument aux Morts près de l'église ; 10h50, dépôt de gerbe devant le monument aux Morts, FFI ; 11h30, vin d'honneur à la salle communale.

Montigny-le-Chartif. – 11h, rassemblement à la mairie ; 11h15, départ du défilé ; 11h30, dépôt de gerbes au monument aux Morts, allocutions suivies d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Nonvilliers-Grandhoux. – 11h, commémoration et dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Saint-Denis-Lanneray. – 10h30, dépôt de gerbe devant le monument aux Morts du cimetière de Lanneray ; 10h45, dépôt de gerbe au cimetière de Saint-Denis-les-Ponts ; 11h, sera célébré en l'église de Saint-Denis-Lanneray, un service religieux à la mémoire des Anciens Combattants, morts pour la France ; 11h30, rassemblement devant le monument aux Morts, dépôt de gerbes par la municipalité et les Anciens Combattants, allocutions, participation des enfants de l'école élémentaire, verre de l'amitié à l'Espace Jean Moulin.

Saumeray. – 11h15, devant la mairie, présence des enfants de l'école du regroupement de Bouville, défilé au monument aux Morts, lecture du manifeste, dépôt de gerbe, remise du Bleuët. La municipalité vous convie ensuite à un vin d'honneur servi à la salle de réunion.

Saint-Pellerin. – 11h, cérémonie et vin d'honneur au retour.

Soizé. – 10h15, rassemblement à la mairie, dépôt de gerbes au monument aux Morts, lecture des manifestes ; vin d'honneur à la mairie, salle du conseil municipal d'Authon-du-Perche ; 12h30, banquet des Aînés à la salle des fêtes d'Authon-du-Perche.

Thiville. – 11h, rassemblement place de l'Église, défilé vers le monument aux Morts, dépôt de gerbe ; 11h30, vin d'honneur à la salle communale offert par la municipalité.

Trizay-les-Bonneval. – 10h30, rassemblement dans la cour pour le défilé, dépôt de gerbe au monument aux Morts, discours officiels, vin d'honneur servi à la population dans la salle communale, suivi du repas des Aînés offert aux plus de 70 ans.

Unverre. – 10h30 : office religieux, 11h15, rassemblement devant la mairie pour la formation d'un cortège qui se rendra au monument aux Morts pour le dépôt de gerbes et la lecture du manifeste ; 11h45, vin d'honneur à la salle des fêtes ; 12h30, repas amical, ouvert à tous en association avec les ACPG de Dampierre au restaurant Au Lion d'Or. La population et les associations locales sont invitées à participer à cette cérémonie du souvenir.

Vieuvicq. – 10h15, rassemblement devant la salle des fêtes ; 10h30, dépôt de gerbe au monument aux Morts ; 11h, vin d'honneur à la salle des fêtes.

Villemauray. – 11h, rassemblement devant chaque monument aux Morts des communes historiques (Civry, Lutz-en-Dunois, Ozoir-les-Breuil, Saint-Cloud-en-Dunois), dépôt des gerbes de fleurs ; 11h30, vin d'honneur à la salle des fêtes de Saint-Cloud-en-Dunois.

Yèvres. – 11h, départ de la mairie pour aller aux monuments aux Morts pour le dépôt d'une gerbe. A l'issue de la cérémonie, un verre de l'Amitié sera servi à la salle récréative.

LOIR-ET-CHER

Couëtron-au-Perche. – **Communes déléguées d'Arville, de Oigny et de Saint-Avit,** une cérémonie sera organisée dans chacune de ces communes. 11h15, rassemblement devant les mairies, défilés aux monuments du Souvenir et dépôts de gerbes, allocutions. 12h : vin d'honneur offert à la population dans les salles communales respectives. **Commune déléguée de Saint-Agil,** 10h45 : rassemblement place de la Poste, cérémonie religieuse, dépôt de gerbes et allocutions au monument aux Morts ; 11h30, vin d'honneur offert à la population à la salle « La Serre ». **Commune déléguée de Souday,** le matin : réveil en fanfare ; 11h30 : célébration religieuse ; 11h45, rassemblement à la mairie avec les associations patriotiques, l'Éveil de Souday, le conseil municipal, les sapeurs-pompiers, les enfants de l'école et la population, défilé au monument du Souvenir et dépôt de gerbes, allocution du maire, remises de médailles, défilé au cimetière ; 12h15, vin d'honneur offert à la population à la salle communale ; 13h : banquet au restaurant « La Mère Tranquille - Saint-Agil » : ouvert à tous pour 27 €.

Bouffry. – 11h45, rassemblement devant la mairie ; 12h, allocution prononcée par Madame le Maire et Monsieur le Président des ACPG et CATM, dépôt de gerbes au monument aux Morts ; 12h15, vin d'honneur à la mairie. Les habitants de la commune sont cordialement invités à cette cérémonie.

Chauvigny-du-Perche. – 11h15, rassemblement place de l'Église, au cimetière, hommage aux morts, 12h, dépôt de gerbes au monument et allocution, vin d'honneur pour tous à la salle des fêtes.

Choue. – 9h45, rassemblement place de la Mairie avec la participation de l'Éveil de Souday ; 10h15, défilé au monument aux Morts, dépôts de gerbes, allocutions ; 10h45, vin d'honneur à la salle de l'Amitié ; 12h, banquet des ACPG, salle de l'Amitié.

Droué. – 10h15, rassemblement devant la mairie ; 10h30, office religieux église Saint-Nicolas ; 11h, départ du cortège de la place de l'Église vers les monuments (monument du cimetière et monument aux Morts) pour le dépôt de gerbes et discours ; un verre de l'Amitié clôturera le défilé et sera offert par la municipalité dans le hall d'entrée de l'Espace socioculturel Yves Bertouy.

Fontaine-Raoul. – 11h45, rassemblement devant la mairie, dépôt d'une gerbe et recueillement au monument aux Morts ; nomination des lauréats du concours des maisons fleuries ; 12h, vin d'honneur et remise des diplômes.

Le Gault-du-Perche. – 10h45, rassemblement à la mairie ; défilé du cortège vers le monument aux Morts, vin d'honneur offert (salle dans la cour de l'école), repas communal organisé à la salle des fêtes à partir de 12h30 accompagné de musique.

Le Plessis-Dorin. – Cérémonie du samedi 11 novembre avec la musique de Souday, 10h15, rassemblement place de l'Église ; 10h30, office religieux dans l'église en travaux ; 11h, défilé au monument aux Morts, dépôt de gerbes ; 11h30, vin d'honneur offert par la municipalité ; 12h, banquet au restaurant « Au Petit Plessis », menu 32 euros (sur inscription) au 06 77 60 72 69.

Le Poislay. – 11h, rassemblement devant la mairie ; 11h15, défilé au monument aux Morts, dépôt de gerbe et allocutions. A l'issue, vin d'honneur, salle communale ; 12h30, banquet des Aînés de la commune.

Mondoubleau. – 9h30, messe des Anciens Combattants ; 10h15, rassemblement républicain au monument aux Morts, allocution et dépôt de gerbe puis formation du cortège pour retour à la Maison Consigny où sera offert un vin d'honneur.

Ruan-sur-Eggonne. – 9h15, rassemblement à la mairie ; 9h30, défilé avec l'Union Musicale de Droué, dépôt de gerbe au monument aux Morts, allocution, vin d'honneur à la Maison des Associations. Les habitants sont cordialement invités à cette cérémonie.

Romilly-du-Perche. – 11h, rassemblement à la mairie ; 11h30, dépôt de gerbe au monument aux Morts, minute de silence, allocutions, vin d'honneur, offert à tous à la salle communale.

• CLOYES

NOUVELLES RELIGIEUSES

Paroisse Saint-Benoît des 3 Rivières

Horaires des messes

Dimanche 12 novembre : 11h, messe à Cloyes-sur-le-Loir.

Dimanche 19 novembre : 11h, messe à Cloyes-sur-le-Loir.

Dimanche 25 novembre : 11h, messe à Cloyes-sur-le-Loir.

• VALD'YERRE

NOUVELLES RELIGIEUSES

Paroisse Saint-Benoît des 3 Rivières

Horaires des messes

Samedi 11 novembre : 17h30, messe à Courtaulin.

Samedi 18 novembre : 17h30, messe à Arrou.

Samedi 25 novembre : 7h20, messe de la Sainte-Catherine à la chapelle du Séminaire, place Alexandre Rillé à Courtaulin.

CHATILLON-EN-DUNOIS

– **Loto.** – Loto organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers le **vendredi 10 novembre à 20h**. Ouverture des portes à 17h. A gagner : bons d'achats de 20 € à 300 €, paniers garnis, 3,50 € le carton, 18 € les 6 cartons, parties enfants gratuites, mini loto, bingo. Buvette, casse-croûte et gaufres.

ARROU

– **Concert.** – Concert le **dimanche 26 novembre à 15h**, à la salle des fêtes. L'Harmonie L'Union d'Arrou et son invité L'Union musicale de Droué vous invitent pour leur concert de Sainte-Cécile : « La tête dans les étoiles ».

• LOIR-ET-CHER

NOUVELLES RELIGIEUSES

MONDOUBLEAU - DROUÉ

Secteur paroissial renouvelé

Samedi 11 novembre : commémoration de l'armistice de 1918, 9h30, célébration avec les Anciens Combattants à l'église de Mondoubleau ; 11h, messe à l'église de Sargé-sur-Braye avec les Anciens Combattants.

Dimanche 12 novembre : 10h30, messe à l'église de Mondoubleau.

DROUÉ

– **Belote.** – Concours de belote individuel sans annonce organisé par le COCE (vélo), **mardi 14 novembre**, salle de ESC, route de Vendôme. Ouverture des portes à 13h30 et début des jeux à 14h30. 9 € la mise, 85 €, 65 €, 45 €, 25 € et 1 lot à chaque joueur.

CORMENON

– **Repas dansant.** – L'Association pour personnes handicapées du Perche organise un repas dansant le **samedi 18 novembre**, à partir de 12h à la salle des fêtes. Prix du repas : 28 € par personne (boissons non comprises) et 15 € pour les enfants de moins de 14 ans. Animation : animation magie & musique dansante. Repas : queue de lotte au fumet de crustacés, riz Pilaf avec sa julienne de légumes. Pour les réservations, au siège de l'association au 02 54 80 74 45 et 06 66 06 10 72.

CHOUÉ

– **Concert.** – Concert hommage Jean Ferrat au profit de la restauration de l'église Saint-Clément, **samedi 18 novembre à 20h30**, à la salle de l'Amitié. Entrée libre, soirée musicale ponctuée d'une entracte. Renseignements au 02 54 80 92 28 / mairie@choue.com

temental de Loir-et-Cher au titre de la restauration de patrimoine rural non protégé, ainsi qu'au titre de la Dotation de Solidarité Rurale.

Il autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ces subventions.

– **Taux de promotion avancement de grade.** – M.le Maire rappelle au conseil municipal :

Conformément au 2^e alinéa de l'article 49 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à ce grade.

La délibération n° 037/2023 du 15 juin 2023 a fixé le taux de promotion interne à 100 % suite à l'avis du comité social territorial du 25 mai 2023.

Le Comité Social Territorial s'est ensuite prononcé favorablement le 19 juin 2023, suite à la saisine de la commune de Ruan-sur-Eggonne, sur la création au 15/11/2023 d'un poste d'adjoint technique territorial principal 2^e classe et la suppression d'un poste d'adjoint technique territorial.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, confirme la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal 2^e classe à 28/35^e et décide de supprimer au 15/11/2023 le poste d'adjoint technique territorial existant à 28/35^e. Il valide le nouveau tableau des effectifs. Il autorise M.le Maire à effectuer toute procédure et signer tous documents relatifs cette création et suppression.

– **Prime pouvoir d'achat exceptionnelle.** – M.le Maire explique au conseil municipal qu'il est prévu le versement, à tous les fonctionnaires, d'une prime exceptionnelle concernant le pouvoir d'achat. Cependant le texte concernant celle prévue dans la fonction publique territoriale n'est pas encore paru et ce point doit être renvoyé à une réunion ultérieure.

– **Convention déneigement.** – M.le Maire rappelle que la commune avait signé, le 15 juin 2018 selon délibération de la même date, une convention sur la participation d'un agriculteur au déneigement, pour une durée d'une année reconductible pendant une période de trois.

Cette convention est donc arrivée à expiration et M.le Maire propose de procéder au renouvellement de cette convention. Pour sa participation au déneigement, M.le Maire propose que la rémunération de l'agriculteur soit fixée à 43 € de l'heure (montant calculé en incluant les frais de carburant). Ce montant sera révisable chaque année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise M.le Maire à renouveler la convention de participation au déneigement avec l'agriculteur concerné et à signer donc tout document nécessaire. Les crédits budgétaires seront prévus aux budgets des exercices concernés.

– **Festillésime 2024.** – M. le Maire rappelle que la Communauté du Perche & Haut Vendômois finance deux concerts par an sur son territoire dans le cadre de Festillésime. Concernant 2024 deux communes ont déjà été retenues. Il propose de déposer une candidature pour 2025. Cependant il est possible d'organiser un concert Festillésime en 2024 sans passer par l'intermédiaire de la CPHV.

M. le Maire propose au conseil municipal de participer à Festillésime 2024. La date du 25 mai 2024 est retenue par le conseil municipal avec le groupe La Zonda. M. le Maire présentera une demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de Festillésime 2024.

– **Questions diverses.** – Spectacle de Noël : le maire explique que plusieurs communes se groupent afin d'organiser un spectacle de Noël. Après discussion, le conseil municipal ne souhaite pas être associé à cette démarche.

Arrêt de bus : le maire explique que des parents de la commune ont rencontré des difficultés afin de pouvoir bénéficier d'un arrêt de bus scolaire à proximité de chez eux. Après maintes démarches auprès des services du Conseil Régional gérant le service REMI, le problème est résolu et deux arrêts ont été ouverts, l'un rue des Brécaumoires et l'autre à Pont Blossier.

Roman de Marie-Claire Bailleux Joubert : M. le Maire indique avoir été contacté par Mme Bailleux Joubert native de la commune. Celle-ci a fait éditer son premier roman qui s'inspire de la ruralité des années 70. Elle propose une lecture et la date retenue pour cette manifestation est celle du repas de convivialité en 2024.

• ANNONCES LÉGALES

Depuis le 1^{er} janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 19 décembre 2014 (NOR : MCCE1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Jugement du Tribunal de Commerce de PARIS en date du 25/10/2023

Ouverture d'une procédure de Sauvegarde accélérée

DISTRIBUTION CASINO FRANCE SAS - 1, cours Antoine Guichard, 42000 SAINT-ÉTIENNE - 428 268 023 RCS CHARTRES.

Mandataires judiciaires :

SCP B.T.S.G. mission conduite par M^e Marc SENECHAL, 15, rue de l'Hôtel de Ville, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

SELAF MJA en la personne de M^e Valérie LELOUP-THOMAS, 102, rue du Faubourg Saint-Denis, 75479 PARIS Cedex 10.

SELARL FIDES, 5, rue de Palestro, 75002 PARIS.

Administrateurs judiciaires :

SCP d'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ABITBOL & ROUSSELET en la personne de Maître Frédéric ABITBOL, 38, avenue Hoche, 75008 PARIS.

SELARL FHBX en la personne de Maître Hélène BOURBOULOUX, 176, avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

SELARL THEVENOT-PARTNERS en la personne de Maître Aurélien PERDEREAU, 42, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

Avec les pouvoirs de surveiller les opérations de gestion du débiteur.

Établissements dans le ressort : centre Commercial Chartres Lucé, route du Mans, 28110 LUCÉ.

Rue de Touraine, 28110 LUCÉ.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

Jugement du Tribunal de Commerce de NANTERRE en date du 04/11/2020

Liquidation judiciaire immédiate

DREUX VAPER'S SHOP SARL - 1, rue des Jardins, 91160 BALLAINVILLIERS - 839 311 826 RCS CHARTRES.

Liquidateur judiciaire : SAS ALLIANCE Mission conduite par M^e Véronique BECHERET, 29, boulevard du Sud Est, 92000 NANTERRE.

Date de cessation des paiements le 01/10/2020.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.

SCP GOUIN & POTHIER
Notaires associés
à CHARTRES 28000
29, rue du Docteur Maunoury

Madame Dominique, Marcelle, Janine MULLER, chirurgien-dentiste, née à PARIS 19^e arrondissement 75019, le 19 mars 1954 et **Madame Pamela, Oliver DUNLOP**, sans profession, née à NEW YORK (États-Unis), le 15 octobre 1954, demeurant ensemble à CHARTRES 28000, 14, rue d'Abouville, mariées à LAS VEGAS, NEVADA (États-Unis), le 15 octobre 2017, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par M^e Yves-Marie GOUIN, notaire à CHARTRES, le 31 octobre 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de M^e Yves-Marie GOUIN, notaire à CHARTRES, ou domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les épouses peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du Tribunal Judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil, M^e Yves-Marie GOUIN.

RUAN-SUR-EGVONNE

Conseil municipal

DEMANDE DE LIGNE DE TRÉSORERIE

Séance du 11 septembre

– **Approbation des procès-verbaux des réunions des 9 et 15 juin 2023.** – Le conseil municipal décide d'approuver par sept voix pour le procès-verbal des séances des 9 et 15 juin 2023 et dit qu'il sera fait publicité par publication papier à la mairie de ce document, la commune n'ayant pas de site internet, comme prévu à la délibération précitée.

– **Étude patrimoniale AEP - rendu final.** – M. le Maire présente au conseil municipal le rapport final concernant l'étude patrimoniale du réseau d'adduction d'eau potable. Le coût final de cette étude est de 35.589,90 € HT. Il précise également que la commune a perçu le solde de la subvention du Conseil Départemental de Loir-et-Cher à hauteur de 2.329 €, un acompte de 1.230 € ayant été versé en 2022. Concernant la subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne aucun acompte n'a été perçu et la demande de versement leur a été adressée. Le dossier est à l'étude.

– **Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).** – M. le Maire présente au conseil municipal le service de défense extérieure contre l'incendie (DECI). Il s'agit de l'ensemble des aménagements fixes, publics ou privés, susceptibles d'être employés pour intervenir en eau les moyens de lutte contre l'incendie.

Dans ce cadre, tous les points d'eau (mares, plan d'eau, etc.) ont été recensés et une convention a été proposée aux propriétaires.

A ce jour, la commune n'a eu qu'un seul retour.

– **Demande de ligne de trésorerie.** – M. le Maire explique au conseil municipal que, dans l'attente du versement des subventions dans le cadre de l'étude patrimoniale du réseau AEP et des travaux de toiture de l'église et du versement du FCTVA, il va être nécessaire d'avoir recours à une demande de ligne de trésorerie. Il présente des propositions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte la proposition de la Caisse d'Épargne en date du 05 septembre 2023, concernant l'ouverture d'une ligne de trésorerie interactive de 20.000 € d'une durée d'un an maximum, avec un taux d'intérêt EURIBOR 1 semaine + marge de 0,80 % et tirage en crédit d'office et rem-

boursement en débit d'office sans montant minimum dans les deux cas.

Il accepte également le paiement des intérêts qui se fera par mois civil par débit d'office, ainsi que les frais de dossier de 200 € qui seront prélevés en une seule fois et la commission de non utilisation est de 0,10 % de la différence entre le montant de la Ligne de Trésorerie Interactive et l'encours quotidien moyen, avec périodicité identique aux intérêts. Il prend note qu'il n'y a ni commission d'engagement ni commission de mouvement. Il autorise M. le Maire à signer tout document relatif à la mise en place de cette ligne de trésorerie interactive.

– **Devis travaux de toiture de l'église.** – M. le Maire explique au conseil municipal que la toiture de l'église nécessite des travaux de grosses réparations, charpente et couverture, sur les parties est et ouest, pour assurer la sauvegarde de l'édifice et présente des devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le devis de l'entreprise Multi Toitures Services Pecnard, située 12, rue Nationale, BP 20042, 28220 Cloyes-sur-le-Loir, d'un montant de 42.207,60 € HT, soit 50.649,12 € TTC et autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ces travaux.

– **Demandes de subventions travaux de toiture de l'église.** – M. le Maire explique au conseil municipal que concernant les travaux de grosses réparations de la toiture de l'église, charpente et couverture, il est possible d'obtenir une subvention du département de Loir-et-Cher, dans le cadre de la restauration de patrimoine rural non protégé (PRNP) pour des travaux de clos et couvert.

Il est également possible d'obtenir du département de Loir-et-Cher une subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, dans le cadre des travaux de grosses réparations, charpente et couverture, concernant les parties est et ouest de la couverture de l'église, acceptés par délibération n° 041/2023 du 11 septembre 2023 pour un montant de 42.207,60 € HT, soit 50.649,12 € TTC, demande l'octroi d'une subvention au taux le plus élevé au Conseil Dépar-


• ANNONCES LÉGALES

VILLE DE CHAMPHOL

Prescription de la révision d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération n° 2023-095 en date du 26 octobre 2023, le conseil municipal de CHAMPHOL a décidé de prescrire une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal et a également défini les modalités de concertation avec le public.

Cette délibération est affichée en mairie et peut être consultée en mairie de CHAMPHOL aux jours et heures habituels d'ouverture.

 **SCP GOUIN & POTHIER**
Notaires associés
à CHARTRES 28000
29, rue du Docteur Maunoury

Avis d'envoi en possession

PV d'ouverture du testament : 23/10/2023.

Le défunt : GAUDIN Marie, Thérèse, Alphonsine, Agnès.

Nom d'usage : **BOURRÉE**, née le 27/05/1939 à ARGENTRE-DU-PLESSIS 35370. Décédée à CHATEAUDUN le 18/04/2023, dom : CHARTRES (28) 7, résidence du Mail Jean de Dunois et actuellement EHPAD COM. NOUVELLE D'ARROU (28), 71, rue Montmorency.

Notaire **M° POTHIER Maud**, 29 rue du D^r Maunoury, CHARTRES (28). Le défunt a institué des légataires universels.

L'opposition est formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du Code civil.

DE LA MENASTIÈRE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital social de 300.000 €
Siège social 104, La Grande Menastière
28330 CHAPELLE-GUILLAUME
889 821 351 RCS CHARTRES

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2023, il a été décidé, à effet du 1^{er} octobre 2023 : de réduire le capital social d'une somme de 50.000 € par annulation de parts sociales, pour le ramener à 250.000 € ; de nommer **M. Emmanuel FERRE** demeurant à La Grande Menastière, 28330 CHAPELLE-GUILLAUME aux fonctions de gérant, en remplacement de **M. Joël FERRE**, démissionnaire ; de transformer l'EARL dénommée **DE LA MENASTIÈRE** en Groupement Agricole d'Exploitation Agricole dénommé **GAEC DE LA MENASTIÈRE** agréé le 25 septembre 2023 sous le n° 719.28.

Siège social : 104, La Grande Menastière, 28330 CHAPELLE-GUILLAUME.

Gérance : **MM. Guillaume FERRE et Emmanuel FERRE**.

Mention sera faite au RCS de Chartres.

Pour avis.

Cession de droit au bail commercial

Suivant acte reçu par **Maître Hélène ROUSSE-DILLENCHNEIDER**, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle **Bertrand FAILLIOT, Hélène ROUSSE-DILLENCHNEIDER et François-Xavier PINET**, titulaire d'un Office Notarial à CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS (Eure-et-Loir), 11, rue Lemout, le 18 octobre 2023, la société dénommée **AGENCE DE LA HALLE**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 €, dont le siège est à BREZOLLES 28270, 4 B, place de la Halle, identifiée au SIREN sous le numéro 380 871 061 et immatriculée au RCS de CHARTRES a cédé son droit au bail à la société dénommée **SAS N12 IMMOBILIER**, Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €, dont le siège est à LA MADELEINE-DE-NONANCOURT 27320, 1, rue des Ponts et Chaussées, identifiée au SIREN sous le numéro 497 591 768 et immatriculée au RCS d'EVREUX.

Le droit au bail commercial de locaux sis à BREZOLLES (Eure-et-Loir), place de la Halle au Blé, pour l'exploitation dans les lieux loués d'un fonds de commerce pour l'activité d'agence d'affaires, marchand de biens, administration de biens. Moyennant le prix principal de 20.000 €.

L'entrée en jouissance est fixée d'un commun accord rétroactivement au 29 septembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme prescrite par le Code de procédure civile dans le mois de la présente publication, à l'office notarial dénommée en tête des présentes où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

OCEANE

Société Anonyme en liquidation
au capital de 48.000 €
Siège social Lieu dit Dièpe CD 05
Base de Garancière-en-beauce - Auneau
28703 AUNEAU-BLEURY-SAINT
SYMPHORIEN
325 807 337 RCS CHARTRES

Aux termes de l'AGO en date du 01/08/2023, il a été décidé de nommer en qualité de liquidateur, **M. Dominique CABOURET** demeurant 11, rue du Commandant Émile Duboc, 76200 DIÈPPE, en remplacement de la société **ITM ALIMENTAIRE REGION PARISIENNE, SAS**, démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de Chartres.

Pour avis.

PLACARD DESIGN 28

Société par Actions Simplifiée
au capital de 234.528 €
38-40, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
523 198 802 RCS CHARTRES


Par acte en date du 4 septembre 2023, l'associé unique de la société **FINANCIERE VALMER (SAS)** dont le siège social se situe ZA Sud de Valmer, CHERRE, 10, rue de la Tuilerie 72400 CHERRE-AU, RCS CHARTRES 419 788 526 a approuvé purement et simplement la fusion absorption de la société **PLACARD DESIGN 28** (absorbée - RCS CHARTRES 523 198 802), selon les termes et les conditions du projet de fusion avec effet au 31 août 2023 23h59. L'associé unique a constaté la dissolution corrélatrice de la société **PLACARD DESIGN 28** à compter de la même date.

EARL BAILLY

EARL au capital de 152.449,02 €
Siège social : MELLERAY MELLERAY
28310 OINVILLE-SAINT-LIPHARD
RCS CHARTRES 331 260 190

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17/10/2023, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur **M. BAILLY Jean** demeurant 11, rue du Pain Perdu pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/10/2023.

Radiation au RCS de Chartres.

 **SCP GOUIN & POTHIER**
Notaires associés
à CHARTRES 28000
29, rue du Docteur Maunoury

Monsieur Arnaud DAUBERT, gendarme, né à HENNEBONT 56700, le 05 février 1979 et **Madame Émilie, Agnès, Madeleine POQUET**, née à CHATEAUDUN 28200, le 15 octobre 1980, demeurant ensemble à CHARTRES 28000, 2, rue Jean Monnet, mariés à la mairie de LOCOAL-MENDON 56550, le 29 avril 2017, initialement sous le régime légal de la communauté de biens meubles et acquis, ont procédé à une modification de leur régime matrimonial. L'acte a été reçu par **M° Maud POTHIER**, notaire à CHARTRES, le 28 octobre 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de **M° Maud POTHIER**, notaire à CHARTRES, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du Tribunal Judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

M° Maud POTHIER.


Édité par la S.A.R.L.

L'Écho de Brou
au capital de 41.600 €
Siège : 15, rue de la République, 28160 BROU
Tél. 02 37 47 00 52

Le directeur de la publication, responsable de la rédaction : **Jean-Claude BIZEAU**
Associés : M^{me} René BIZEAU
M. Jean-Claude BIZEAU

Abonnement : 1 an : 55 €

Journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'Eure-et-Loir.
C.P.A.P. n° 1024 I 83766
Imprimerie de L'Écho de Brou
Toute reproduction interdite



• LOISIRS

Expositions

► **Pierre Feuillade**, exposition sculpture de Pierre Feuillade les vendredi 10 novembre de 14h à 17h30, samedi 11 et dimanche 12 novembre de 10h à 18h à l'Espace Maintenenon de Maintenon. Entrée gratuite.

► **Week-end champignon**, samedi 11 et dimanche 12 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 18h à la salle Saint André de Châteaudun : week-end champignon. Exposition et identification des champignons organisé par Eure-et-Loir Nature. Entrée gratuite.

► **Aquarelles du Perche**, exposition par Jacky Roger jusqu'au 12 novembre, vendredi, samedi et dimanche de 14h30 à 18h à l'espace culturel de La Loupe.

► **Patrick Crossonneau**, exposition jusqu'au 16 novembre du mercredi au dimanche de 14h à 19h à la Chapelle de l'Hôtel-Dieu de Dreux.

► **Maryvonne et Jean-Pierre Brihaye**, exposition jusqu'au 18 novembre à Bonneval.

► **La biodiversité et nous**, exposition jusqu'au 19 novembre à la Maison du Tourisme Cœur de Beauce à Orgères-en-Beauce. Exposition par l'agence régionale de la biodiversité. Entrée gratuite.

► **Lauranne Ubilord Art**, exposition de Lauranne Ubilord Art, du 10 novembre au 23 novembre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h à la Passerelle à Frazé. Entrée gratuite.

► **Hippolyte Dupont**, exposition jusqu'au 26 novembre du vendredi au dimanche de 14h à 18h au Prieuré Saint-Vincent à Chartres (12 rue de la Porte Creuseuse). Photographie et mise en lumière.

► **Christian Vassort**, exposition de peintures jusqu'au 29 novembre à l'espace culturel Martial Taugourdeau, ancienne justice de Paix (derrière la mairie), 19, rue Saint-Roch. Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, fermé les mardis. Présence de l'artiste les samedis de 15h à 18h. (Fermé le 11 novembre, ouvert le 12 novembre de 14h à 18h).

► **Le Second Empire en mieux**, exposition du mardi 14 au jeudi 30 novembre à la médiathèque de Châteaudun : Le Second Empire en mieux. Exposition de l'association philatélique dunoise. Timbres, lettres, cartes postales et documents sur le Second Empire et Napoléon III.

► **Claudie Galerne**, exposition de peinture jusqu'au 30 novembre, du lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, jeudi de 9h30 à 12h30, vendredi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h à la médiathèque l'Eure de Lire de Courville-sur-Eure (Rue du 19 Mars). Entrée libre.

► **Annie Dunlop**, exposition jusqu'au 10 décembre du vendredi au dimanche de 14h à 18h à la Chapelle Saint-Éman à Chartres (11 rue Saint-Éman). Mosaïque.

► **Amoureuse des Mangroves**, exposition jusqu'au 17 décembre, mardi de 16h à 19h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 16h à 18h, samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h à la médiathèque l'Étude de Janville (Janville-en-Beauce) : Amoureuse des Mangroves. Une exposition artistique originale présentée par deux femmes originaires de Beauce, Géraldine Chansard et Pauline Dupin.

► **Anima : Aquarelles des manoirs du Perche / Au pays des drogues**, exposition tous les jours de 10h30 à 18h au Parc Naturel Régional du Perche, Manoir de Courboyer à Nocé (Perche-en-Nocé, Orne) jusqu'au 23 décembre.

► **Au fil de l'eau** exposition jusqu'au 30 décembre du mardi au vendredi de 15h à 18h30, samedi de 9h30 à 12h30 à l'Office de tourisme de Cloyes-sur-le-Loir (Cloyes-les-Trois-Rivières) : Au fil de l'eau, par Colette et Thierry Cense.

► **Le soleil, les étoiles et les constellations**, exposition jusqu'au 30 décembre du mardi au vendredi de 15h à 18h30, samedi de 9h30 à 12h30 à l'Office de Tourisme de Cloyes-sur-le-Loir (Cloyes-les-Trois-Rivières) : Au fil de l'eau par Colette et Thierry Cense.

► **Pastel**, exposition Pastel de Solange Fourmy jusqu'au 30 décembre, mardi de 16h à 18h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h, samedi de 9h30 à 12h à la médiathèque Madeleine Riffaud de La Bazouche-Gouet.

► **Autrefois, à travers les champs de Beauce**, exposition jusqu'au 30 décembre à la médiathèque l'Apostrophe de Chartres (1 boulevard Maurice Viollette).

► **Les nouveaux héros. Paul Richer et la sculpture du travail**, exposition jusqu'au 31 décembre du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h (20h le jeudi) et dimanche de 14h à 18h au Musée des Beaux-Arts de Chartres (29 Cloître Notre Dame).

► **Le soleil, les étoiles et les constellations**, exposition jusqu'au 31 décembre du lundi au vendredi, sauf mardi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, samedi et dimanche de 13h30 à 17h au Musée des Beaux-arts et d'Histoire Naturelle de Châteaudun (3 rue Touffaire).

► **Manifestations artistiques**, exposition jusqu'au 14 janvier au Centre d'art contemporain l'ar[T]senal à Dreux (13 place Mésirard), lundi de 10h30 à 12h30, mercredi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h, samedi et dimanche de 14h à 19h. Entrée gratuite.

Lotos

Dans le 28 :

Mercredi 8 novembre : Châteaudun, loto d'automne de l'amicale des anciens de GSP à 14h, à la salle Léo Lagrange.

Vendredi 10 novembre : Châtillon-en-Dunois, loto des sapeurs-pompiers, à 20h à la salle des fêtes.

Pontgouin, loto de Fêtes et Animations Gonipontines, à 20h à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 19h.

Samedi 11 novembre : Baillieu-le-Pin, loto des Fêtes de l'espoir à 20h à la salle polyvalente au profit de l'association La batterie Fanfare d'Étampes.

Dangeau, loto de l'Amicale des sapeurs-pompiers à 14h à la salle des fêtes.

Senonches, loto du football club Senonchois, 20h, salle des fêtes.

Donnemain-Saint-Mamès, loto du Comité des Fêtes à 20h à la salle des fêtes Marcel Lhopiteau. Ouverture des portes à 17h.

Dimanche 12 novembre : Baillieu-le-Pin, loto des Roses de l'espoir à 13h à la salle polyvalente au profit de l'association La batterie Fanfare d'Étampes.

Bonneval, loto du Club Bouliste Bonnevalais à 14h à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 12h30.

Vendredi 17 novembre : Châteaudun, loto du Téléthon à 20h à la salle Léo Lagrange, organisé par 2 ACD.

Samedi 18 novembre : Marolles-les-Buis, loto du club des Buissards à 14h à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 12h30.

La Ferté-Vidame, loto du CEP Fertois, à 20h30 à l'espace socioculturel de la Ferté-Vidame.

Yèvres, loto des Jeunes Agriculteurs de Brou, à 20h à la salle récréative de Yèvres. Ouverture des portes à 19h.

Dimanche 19 novembre : Arrou, loto spécial enfants de l'APEL Saint-Joseph à 14h à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 12h.

Vendredi 24 novembre : Cloyes-sur-le-Loir, loto de l'AC Cloyes à 20h00 au centre socioculturel.

Vendredi 24 et samedi 25 novembre : Cloyes-sur-le-Loir, lotos à 20h à la salle des fêtes Pierre Terrier de Terminiers.

Dimanche 26 novembre : Bonneval, loto de l'ASNB à 14h à l'espace Grégory Lemarchal.

Chassant, loto du Comité des Fêtes à 14h à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 11h30.

La Bazouche-Gouet, loto spécial enfants, à 14h à la salle des fêtes. Jusqu'à 15 ans. Ouverture des portes à 12h. Organisé par l'APE Les Fripouilles.

Dans le 41 :

Samedi 11 novembre : Morée, loto du Tennis et du club des supporters du FCHV, à 14h à la salle des fêtes.

Cormenon, loto de l'AS Sargé Mondoubleau Cormenon à 20h à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 18h.

Dimanche 26 novembre : Morée, loto de l'association du Temps Libre de Lutz, à 14h à la salle des fêtes de Morée.

• **LOISIRS**

INFORMATIONS • Les dates des manifestations sont données selon les calendriers des fêtes établis en début d'année par les associations. Nous déclinons toute responsabilité en cas de changement de date ou annulation de manifestation qui ne nous aura pas été signalé. RENSEIGNEZ-VOUS.

Animations - jeux de cartes

Dans le 28 :

Jeu 9 novembre :

Brou, à 14h, le Pérou « Mama Irène » d'Elisabeth Möhlmann.

Samedi 11 novembre :

Brou, café littéraire spécial Goncourt, lectures (avec une lecture longue du prix Goncourt 2023), échanges autour des livres du moment, débats et petits gâteaux autour d'un café de 10h à 11h30 à la médiathèque, gratuit sur inscription 02 37 96 08 10.

Jeu 16 novembre :

Frazé, animation et informations sur le compostage et le tri sélectif à 18h à La Passerelle. Venez apprendre à composter, conseils pratiques, animation pédagogique, inscription pour récupérer un composteur. Venez vous informer et échanger sur le tri collectif.

Dans le 41 :

Mardi 14 novembre :

Droué, concours de belote individuel sans annonce, organisé par le COCE, à 14h30.

Concerts - Spectacles

Dans le 28 :

Mercredi 8 novembre :

Dreux, Le Légendaire : Razina, la sage sultane, à 10h30 à la bibliothèque du Lièvre d'or et à 15h à la bibliothèque Les Bâtes à Dreux. Contes orientaux. Dans le cadre du Festival Le Légendaire. Gratuit, réservation obligatoire.

Jeu 9 novembre :

Chartres, Le Off : Camille et Simon fêtent leur divorce, à 21h.

Vendredi 10 novembre :

Chartres, Le Off : Camille et Simon fêtent leur divorce, à 18h et 21h.

Samedi 11 novembre :

Illiers-Combray, à 20h30 à la salle des fêtes Georges Billebault d'Illiers-Combray : Le quartet Antoine Delaunay invite Mélanie Dahan. Entrée gratuite.

Chartres, Le Off : Camille et Simon fêtent leur divorce, à 21h.

Mercredi 15 novembre :

Luisant, à 14h30 à la salle André Malraux : Dans ma maison. Voyage conté, musical et ludique au Maroc. Dès 4 ans. Dans le cadre du Festival Le Légendaire. Gratuit.

Jeu 16, vendredi 17, samedi 18 novembre :

Chartres, jeudi et vendredi à 21h, samedi à 17h et 21h, Le Off : Dieu habite Düsseldorf.

Mardi 21 novembre :

Brou, La boîte à Christine, Qu'y a-t-il dans la boîte à Christine ? Spectacle de comptines et marionnettes pour les tout-petits, animé par Christine Voisin à 9h30 ou 10h15. Spectacle réservé aux enfants de 0 - 4 ans. Gratuit. Sur inscription 02 37 96 08 10.

Dans le 41 :

Mercredi 8 novembre :

Vendôme, Comme c'est étrange à 10h30, 3^e volume, Le Minotaure, musique.

Vendredi 10 novembre :

Blois, Lazzi, 10h30, La Halle aux Grains, Cinéma Paradiso, la dernière séance et la puissance de l'amitié !

Samedi 11 novembre :

Blois, spectacle : Mentaliste musical de Pascal Faïdy, à 20h30 à la Maison de la magie de Blois.

Mardi 14 novembre :

Blois, Destin, un roman graphique de scène d'après l'œuvre D'Otta Nückel, à 14h15, à 19h30.

Mercredi 15 novembre :

Vendôme, Danse : Stravinski, à 20h30 au Minotaure.

1^{er} tremplin

Jeu 9 novembre : Jazz de mars organise son 1^{er} tremplin, concerts des finalistes à l'espace Soutine à Lèves. A tous les amateurs de jazz et de musiques improvisées ! Venez soutenir les 4 finalistes et voter pour votre groupe préféré.

Brocantes / Bourses aux jouets

Dans le 28 :

Dimanche 12 novembre : Yèvres, bourse aux jouets et vêtements de 9h à 18h à la salle récréative organisée par l'APEY.

La Bourdinière-Saint-Loup, bourse aux jouets de l'ASPBSL (Association de Sauvegarde du Patrimoine de la Bourdinière-Saint-Loup), de 10h à 18h à la salle communale.

Bouville, vide ta chambre de 9h à 17h30 à la salle des fêtes organisé par l'APE Bouville Saumeray Vitray-en-Beauce. Entrée gratuite.

Samedi 18 novembre : Courtalain, bourse aux jouets et vêtements enfants, de 9h à 18h à la salle multi activités de Courtalain (Vald'Yerre), organisée par l'association Sourire de Mômes 28.

Brou, portes ouvertes de la Brou'Tik du Secours Catholique de 9h30 à 17h.

Dimanche 19 novembre : Frazé, bourse aux jouets du Comité des Fêtes à partir de 9h à la salle des fêtes.

Illiers-Combray, bourse aux jouets de 9h à 17h30 à la salle des fêtes Georges Billebault.

Le Gault-Saint-Denis, vide ta chambre des Familles Rurales de 9h à 17h à la salle polyvalente.

Orgères-en-Beauce, vide ta chambre de 9h30 à 17h30 à la salle des associations de Orgères-en-Beauce organisé par l'APE.

Bailleau-le-Pin, vide ta chambre de 9h30 à 17h30 à la salle des fêtes organisé par l'APE. Entrée gratuite.

Samedi 25 novembre : Bonneval, vide ta chambre à partir de 10h à l'Espace Grégory Lemarchal organisé par le Conseil Jeunes.

Dimanche 26 novembre : Jallans, bourse aux jouets et puériculture, de 10h à 17h à la salle des fêtes organisée par l'APE L'Alouette des Champs.

Dans le 41 :

Dimanche 12 novembre : Choue, bourse aux jouets à partir de 7h et marché de producteurs de 9h à 17h, Comité des Fêtes.

Vendôme, bourse aux jouets, vêtements et puériculture de 8h à 17h au Centre de secours principal de Vendôme organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers. Entrée gratuite.

Repas - Thé dansant

Dans le 28 :

Samedi 11 novembre : Luigny, déjeuner dansant avec Christian Bruneau, à 12h à la salle des fêtes.

Cloyes-sur-le-Loir, soirée guinguette organisée par Loups et Confettis, à partir de 20h au centre socioculturel de Cloyes-sur-le-Loir.

Dimanche 12 novembre : Belhomert-Guéhouville, bal country, à 14h à la salle des fêtes organisé par Perch' Country Folk.

Mardi 14 novembre : Brou, thé dansant du Club du Temps Libre, à 14h, animé par l'orchestre Royal Musette.

Mercredi 15 novembre : Margon, thé dansant avec Nicolas Devoir, 14h, à la salle des fêtes.

Vendredi 17 novembre : Le Coudray, soirée Beaujolais du Comité des Fêtes à partir de 19h à l'Espace Gérard Philippe du Coudray.

Brou, soirée Beaujolais par Brou Dynamik à partir de 20h à la salle Valadier, sur réservation

Samedi 18 novembre : Sancheville, après-midi guinguette avec le groupe Gramophone organisé par le Comité des Fêtes.

Dimanche 19 novembre : Authon-du-Perche, déjeuner dansant du club de l'Amitié, à 12h à la salle des fêtes. Choucroute garnie animé par les Gentlemen de la danse, Nicolas Rapicault et Christophe Bodin.

Bonneval, après-midi dansant avec l'orchestre de Mickaël Percher à 14h30 à l'Espace Grégory Lemarchal organisé par Val'Danse.

Dans le 41 :

Samedi 18 novembre : Cormenon, repas dansant de l'association pour personnes handicapées du Perche, à partir de 12h à la salle des fêtes. Animation magie & musique dansante.



L'Abbé Pierre une vie de combats avec Benjamin Lavernhe

Aujourd'hui, sortie en salle du film de Frédéric Tellier consacré à la vie « de combats » de l'abbé Pierre. Avec Benjamin Lavernhe, Emmanuelle Bercot, Michel Vuillermoz... A voir absolument en ces périodes troubles où l'individualisme s'affirme chaque jour un peu plus.

Synopsis : Né dans une famille aisée, Henri Grouès a été à la fois résistant, député, défenseur des sans-abris, révolutionnaire et iconoclaste. Des bancs de l'Assemblée Nationale aux

bidonvilles de la banlieue parisienne, son engagement auprès des plus faibles lui a valu une renommée internationale. La création d'Emmaüs et le raz de marée de son inoubliable appel de l'hiver 54 ont fait de lui une icône. Pourtant, chaque jour, il a douté de son action. Ses fragilités, ses souffrances, sa vie intime à peine crédibles sont restées inconnues du grand public. Révolté par la misère et les injustices, souvent critiqué, parfois trahi, Henri Grouès a eu mille vies et a mené mille combats. Il a marqué l'Histoire sous le nom qu'il s'était choisi : l'Abbé Pierre.

Au cinéma Le Dunois, rue Lambert-Licors à Châteaudun, du mercredi 8 novembre au mardi 14 novembre. Pour connaître les jours et les horaires des projections des films diffusés dans la semaine, consulter le répondeur au 02 37 45 69 63 ou se rendre sur le site d'Allociné avant de se déplacer.



• **CHATEAUDUN « LE DUNOIS »** du mercredi 8 novembre au mardi 14 novembre

	Mercredi	Jeu	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
FIVE NIGHTS AT FREDDY'S**	14h 20h10	20h10	18h	20h10	14h 20h10	20h10	20h10
3 JOURS MAX	16h10		20h10	14h	16h10		
LE RÈGNE ANIMAL	Dernière séance			18h			
FILM ART ET ESSAI LE CONSENTEMENT**				15h45	17h50		
L'ABBÉ PIERRE	15h45 - 20h10	20h10	17h45	15h45 - 20h30	15h45 - 20h30		20h10
SAW X***			20h20	18h15	18h15	20h10	
TROLLS 3	14h			14h	14h		
FLO	20h10		20h10	15h30 - 20h10	15h45		20h10
FILM ART ET ESSAI SECOND TOUR			salle 2 20h10	17h50	18h05	20h10	
LA PAT' PATROUILLE LA SUPER PATROUILLE	14h		18h		14h		
FILM ART ET ESSAI LES FILLES D'OLFA		20h10			20h10		
1.2.3 CINÉ LINDA VEUT DU POULET	15h45			14h			

Cartes d'abonnement 5 ou 10 places (tarifs réduits). Les formulaires sont disponibles à la caisse du cinéma. * Avertissement, ** - 12 ans *** - 16 ans. Nouveauté notre site : <https://cinema-ledunois.fr/> Il n'y a aucune obligation de réserver vos places cela peut juste vous permettre d'être certain de pouvoir rentrer en cas de forte affluence.

Solutions des jeux

Mots croisés n° 725

HORIZONTALEMENT : 1- SACRÉ CŒUR -2- ÉTOILE - COR -3- INVAILDES - RC -4- INUTILE -5- E.O. - NOTRE DAME -6- PONT - IUT -7- ÉTON - DÉFENSE -8- IEN - SÉSAME -9- NEUF (PONT) - OPÉRA -10- FA - ES -11- MONTMARTRE -12- LOUVRE - MÉTRO -

VERTICALEMENT : A- SEINE - EIFEL (TOUR) -B- ATN - OPTE -C- COVI - O.O.N.N. - MU -D- RIA - NNN - ETOV (VOTE) -E- ELLIOT - SU - NR -F- CEINT - DE FÊTE -G- DURÉES - SM -H- ÉTÊTE - FAO - AM -I- SID - EMPIRE -J- RC - LAI-NÉE - TT -K- ORÉMUS - RRRR -L- ARC (DE TRIOMPHE) - ÉTÊTA - E.O.

Sudoku n° 2013

6	7	9	3	1	8	4	2	5
2	3	1	5	4	7	8	6	9
5	8	4	6	9	2	1	3	7
1	9	6	2	7	5	3	4	8
4	5	7	8	3	1	2	9	6
3	2	8	9	6	4	5	7	1
7	1	2	4	8	9	6	5	3
8	4	3	7	5	6	9	1	2
9	6	5	1	2	3	7	8	4

PROGRAMMES TÉLÉVISÉS

du mercredi 8 novembre au mardi 14 novembre 2023

	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI
TF1	21.10 NEW AMSTERDAM, série (3 épisodes). 23.45 ESPRITS CRIMINELS, série (3 épisodes).	21.10 MASTER CRIMES, série (2 épisodes). 23.00 CAMILLE & IMAGES, divertissement.	21.10 NRJ MUSIC AWARDS, cérémonie. 01.00 25 ^{ES} NRJ MUSIC AWARDS : STARS, SECRETS, COULISSES...	21.10 STAR ACADEMY, divertissement (2 épisodes). 01.00 PROGRAMMES DE LA NUIT, magazine.	21.10 UN HOMME EN COLÈRE, film. 23.20 FAST & FURIOUS 8, film.	21.10 SUPERPAPA, téléfilm (2 épisodes). 23.00 NEW YORK, UNITÉ SPÉCIALE, série (4 épisodes).	21.10 HARRY POTTER ET LA COUPE DE FEU, film. 23.45 LA BREA, série (2 épisodes).
france 2	21.10 LES INVISIBLES, série TV (2 épisodes). 23.05 LES ROUTIERS, LES FORÇATS DU BITUME, documentaire.	21.10 L'ÉVÈNEMENT, magazine. 23.00 SUCCESSIONS, documentaire.	21.10 ASTRID ET RAPHAËLLE, série (3 épisodes).	21.10 100 % LOGIQUE : LA RÉPONSE EST SOUS VOS YEUX, div. 23.25 QUELLE ÉPOQUE ! divertissement.	21.10 NIGHT AND DAY, film. 23.00 BEAU GESTE, magazine.	21.10 SAMBRE, série (2 épisodes). 23.25 LES RIVIÈRES POURPRES, série (2 épisodes).	21.10 L'UKRAÏNE AU CŒUR, documentaire. 22.45 ENTENDEZ-MOI, VIOLENCES..., doc.
france 3	21.10 ALSACE, DANS LA TOURMENTE DE L'HISTOIRE, doc. 22.40 APRÈS LA GUERRE, L'IMPOSSIBLE OUBLI...	21.10 COUPS DE SANG, téléfilm. 22.55 LA FRANCE EN VRAI magazine.	21.10 UN JOUR, UN DESTIN, magazine. 22.50 DENEUVE, LA REINE CATHERINE, documentaire.	21.10 MEURTRES À PORQUEROLLES, téléfilm. 22.35 MEURTRES À LA CIOTAT, téléfilm.	21.10 PROFESSEUR T, série (3 épisodes).	21.10 L'ESPRIT DE FAMILLE, film. 22.55 POLYNÉSIE, DES ÎLES SANS TRIBUNAL FIXE, doc.	21.10 SOPHIE CROSS, série. 22.55 MEURTRES À ÉTRETAT, téléfilm.
CANAL+	21.00 LIGUE DES CHAMPIONS, football. 22.55 CANAL CHAMPIONS CLUB, LE DÉBRIEF, magazine.	21.00 GANGS OF LONDON, série (2 épisodes). 22.50 ALEXIA CUISINE LA FRANCE, documentaire.	21.10 ANT-MAN ET LA GUÊPE : QUANTUMANIA film.	21.00 TOP 14, rugby. 23.20 LA TOUR, film.	21.00 TOP 14, rugby. 23.00 CANAL RUGBY CLUB, LE DÉBRIEF, magazine.	21.00 D'ARGENT ET DE SANG, série TV. 22.00 LE CERCLE SÉRIES, magazine.	21.00 SAGE-HOMME, film. 22.50 PREMIÈRES URGENCES, film.
france 5	21.05 LA GRANDE LIBRAIRIE, magazine. 22.35 C CE SOIR, magazine.	21.05 L'UNIVERS, documentaire (2 épisodes). 22.50 C CE SOIR, magazine.	21.05 FAUTEUILS D'ORCHESTRE, divertissement. 23.05 LA SAGA LÉGITIMUS, documentaire.	21.00 ÉCHAPPÉES BELLES, magazine (2 épisodes).	21.05 13-NOVEMBRE, L'AUDIENGE EST LEVÉE, documentaire. 22.50 ÉLOI MACHORO, ITINÉRAIRE, doc.	21.05 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX DU VILLAGE, doc. 22.25 CE SOIR, mag.	21.05 PRENEZ SOIN DE VOUS !, magazine. 22.35 C CE SOIR, magazine.
M6	21.10 LE MEILLEUR PÂTISSIER, div. 23.20 LE MEILLEUR PÂTISSIER : LA CUISINE SECRÈTE..., div.	21.10 CAUCHEMAR EN CUISINE, magazine. 22.35 UN CHEF AU BOUT DU MONDE AVEC PHILIPPE ETCHEBEST.	21.10 RECHERCHER APPARTEMENT OU MAISON, magazine (3 épisodes).	21.10 9-1-1 : LONE STAR, série TV (5 épisodes).	21.10 ZONE INTERDITE, magazine. 23.10 ENQUÊTE EXCLUSIVE, magazine (3 épisodes).	21.10 L'AMOUR EST DANS LE PRÉ, télé-réalité (2 épisodes). 23.10 L'AMOUR VU DU PRÉ, télé-réalité.	21.10 LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT, jeu (2 épisodes).
arte	20.55 ALL IS LOST, film. 22.40 LENI RIEFENSTAHL, LA FIN D'UN MYTHE, documentaire.	20.55 POLAR PARK, série (3 épisodes). 23.40 LE GRAND BLEU, film.	20.55 LA FUGITIVE, téléfilm. 22.25 LA TRIBU ET LE GOUROU GAIALAND, documentaire.	20.50 LES ÉTRUSQUES, UNE CIVILISATION MYSTÉRIEUSE DE MÉDITERRANÉE, documentaire.	21.00 AMEN, film. 23.05 LES RÉSISTANTS DE MAUTHAUSEN, documentaire.	20.50 CHUTE LIBRE, film. 22.40 MICHAEL DOUGLAS, LE FILS PRODIGE, documentaire.	20.55 TRAVAIL FORCÉ, documentaire. 22.30 CHINE, LE PIRATAGE D'UNE TÉLÉVISION, documentaire.
G8	21.20 MONGEVILLE, série TV (2 épisodes). 01.00 PROGRAMMES DE NUIT, magazine.	21.20 Y'A QUE LA VÉRITÉ QUI COMPTE, divertissement (2 épisodes).	21.20 LE SANG DE LA VIGNE, série TV (2 épisodes). 00.50 PROGRAMMES DE NUIT, magazine.	21.10 LES CHEVALIERS DU FIEL : « MAMIE D'ENFER », spectacle.	21.10 TOUCHEZ PAS AU GRISBI, film. 23.00 UN AN À SAINT-CYR, documentaire.	21.20 COMMISSAIRE MAGELLAN, série TV (2 épisodes). 00.40 PROGRAMMES DE NUIT, magazine.	21.20 LAURENT GERRA, 30 ANS DE RIRE, documentaire. 23.00 MICHEL SARDOU, UNE VIE EN..., doc.
W9	21.05 QUE S'EST-IL VRAIMENT PASSÉ ?, magazine. 23.20 ENQUÊTES CRIMINELLES, magazine.	20.50 LIGUE EUROPA, football. 22.50 LA PETITE HISTOIRE DE FRANCE, série.	21.05 ENQUÊTE D'ACTION, magazine (3 épisodes).	21.05 LA PETITE HISTOIRE DE FRANCE, série (2 épisodes). 00.45 PROGRAMMES DE NUIT, magazine.	21.05 ALAD'2, film. 22.50 LES NOUVELLES AVENTURES D'ALADIN, film.	21.05 INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT, film. 23.10 LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE, film.	21.05 SQUATS & CONFLITS : SORTIR DU CAUCHEMAR, documentaire (4 épisodes).
TMC	21.25 90'ENQUÊTES, magazine. 00.20 PROGRAMMES DE NUIT, magazine.	21.25 TAXI, film. 23.10 90'ENQUÊTES, magazine.	21.25 SUPERCONDRIQUE, film. 23.30 UN INDIEN DANS LA VILLE, film.	21.10 COLUMBO, série. 22.55 90' ENQUÊTES, magazine.	21.10 NEW YORK, POLICE JUDICIAIRE, série TV (4 épisodes).	21.25 AVENGERS, film. 23.55 THOR : RAGNAROK, film.	21.25 L'ARABE DANS LE POSTE, magazine. 23.00 90'ENQUÊTES, magazine.
TFX	21.05 CLEANERS, LES EXPERTS DU MÉNAGE, télé-réalité. 00.55 PROGRAMMES DE NUIT, magazine.	21.05 STAR WARS : ÉPISE 4 - UN NOUVEAU ESPOIR, film. 23.20 CHRONIQUES CRIMINELLES, magazine.	21.05 POKÉMON : DÉTECTIVE PIKACHU, film. 22.55 19 À LA MAISON LES BATES : UNE FAMILLE XXL, télé-réalité.	21.05 CHRONIQUES CRIMINELLES, magazine (2 épisodes). 01.00 PROGRAMMES DE NUIT, magazine.	21.05 ALL INCLUSIVE, film. 22.50 JOSÉPHINE S'ARRONDIT, film.	21.05 APPELS D'URGENCE, magazine (4 épisodes).	21.05 LE TRANSPORTEUR : HÉRITAGE, film. 22.55 LE TRANSPORTEUR 3, film.
TF1	21.10 NAKED AND AFRAID : 21 JOURS POUR SURVIVRE, télé-réalité (4 épisodes).	21.10 LES SECRETS DU PARANORMAL, magazine (3 épisodes).	21.10 SAM, série TV (5 épisodes).	20.50 THE BIG BANG THEORY, série TV (7 épisodes). 00.05 PROGRAMMES DE NUIT, magazine.	21.10 NOËL CHEZ MON EX, téléfilm. 23.00 MA MEILLEURE ENNEMIE DE NOËL, téléfilm.	21.10 CRIMES, magazine (3 épisodes).	21.10 DEEPWATER, film. 23.20 JASON BOURNE : L'HÉRITAGE, film.
france 4	21.10 BRASSENS PAR BRASSENS, documentaire. 23.00 FACE B COMME BOSSA..., doc.	21.10 OUTRE-MER STREET ART, documentaire (2 épisodes). 00.15 LE DOC STUPÉFIANT, magazine.	21.10 GÉNÉRATION PANAME, divertissement. 22.15 PANAME COMEDY CLUB, spectacle.	21.10 LOIN DE LA TERRE BRÛLÉE, film. 22.55 BÉATRICE DALLE, À PRENDRE OU À LAISSER, doc.	21.10 SALE RACE, théâtre. 22.35 LA COMPAGNIE DES SPECTRES, théâtre.	21.10 DODE, concert. 22.25 LES ESTIVALES DE CULTUREBOX, concert.	21.10 CULTUREBOX FÊTE CULTURE PRIME, spectacle. 22.25 SOUAD MASSI - CARTE BLANCHE...
G STAR	21.10 BROKEN CITY, film. 23.05 GANGSTERDAM, film.	21.10 AU CŒUR DE L'ENQUÊTE, magazine (3 épisodes).	21.15 STORAGE WARS : ENCHÈRES SURPRISES, télé-réalité (11 épisodes).	21.10 GHOST HUNTERS, documentaire (2 épisodes). 22.40 ENQUÊTES PARANORMALES, mag.	21.10 CHICAGO FIRE, série TV (4 épisodes).	21.10 THOMAS NGIJOL : « 2 », spectacle. 23.15 NAWEL MADANI « C'EST MOI LA PLUS BELGE », spectacle.	21.10 LE MEILLEUR FORGERON, télé-réalité (6 épisodes).



Faisant face au doberman, il lui asséna un très violent coup de pied en pleine tête, ce qui le fit un instant reculer. Sans plus attendre, Robert commença à grimper.

Aussi haute que le mur d'enceinte, la grille atteignait les trois mètres. C'était sans doute à cause des chiens, dont on avait évalué les capacités dans l'exercice du saut, que l'on avait prévu une clôture de cette importance. Robert sentit que son mollet se déchirait. La souffrance lui arracha un cri. Toutefois, la certitude que, s'il retombait en arrière, il n'en sortirait pas vivant, l'obligea à l'ultime effort. Maintenant, la bête aboyait furieusement. Sa proie lui échappait. Les trois quarts du pantalon de l'intrus pendaient à sa gueule, du sang se mêlait à sa bave. Robert s'accrocha aux pieux de fer sur lesquels il aurait pu s'emparer, et se jeta de l'autre côté.

III

Un verre dans une main, un mouchoir dans l'autre, Nadège se laissa choir sur le sofa de son boudoir. La haute glace de Venise qui lui faisait face lui renvoyait une image d'elle-même qu'elle contemplant soudain sans indulgence. L'alcool n'épaississait pas sa silhouette, mais cernait ses yeux, les boursoufflait. L'in-

somnie ternissait son teint. Elle était admirablement coiffée, élégamment habillée d'une robe blanche sur laquelle tranchait l'ambre de sa peau, hâle artistement entretenu à l'aide de séances chez son esthéticienne, mais il y avait quelque chose dans ses yeux qui détruisait ce bel ensemble : un note pathétique, des prunelles à l'iris trop largement ouvert, témoignage de déséquilibre.

Oh ! elle réussirait à masquer l'angoisse qui la minait à l'aide d'un franc sourire... Elle se parfumerait plus que de coutume, mettrait les écarpins qu'elle avait abandonnés sur le tapis, et aussitôt, elle reprendrait de l'assurance. Il lui en fallait pour oser une nouvelle fois se lancer dans la périlleuse aventure que représentait la vente de son Raphaël ! La certitude qu'elle avait de charmer le visiteur tout autant par son esprit que par sa beauté était tempérée par l'attitude rigide qu'il observait à chacune de ses visites. Les yeux bridés de M. Yakito ne reflétaient pas ses sentiments. Il s'inclinait volontiers à tout bout de champ, en signe d'acquiescement, pourtant, il semblait demeurer sur la défensive. Le Japonais se méfiait-il ? Probablement. Le riche propriétaire texan à qui elle avait déjà vendu « La Madone à l'oiseau » l'année auparavant s'était, lui aussi, montré circonspect. Nadège ne pouvait espérer trouver un acheteur qui acquerrait ce tableau sans s'être au préalable entouré de solides garanties, d'où la présence inévita-

ble des experts. Ce n'étaient pas eux qu'elle redoutait ; plutôt un incident technique de dernière minute. Cette pensée lui communiqua un long frisson qui l'incita à terminer son verre de whisky en toute hâte.

L'alcool lui transmit aussitôt un semblant de bien-être. Une rougeur si violente envahit ses pommettes qu'elle dut se précipiter dans la salle de bains pour la dissimuler à l'aide de poudre compacte. Elle avait le visage en feu, mais ses mains étaient glacées. La tentation de téléphoner au pensionnat la tenaillait. Parler à Alberto lui apportait toujours un grand réconfort, mais c'était l'heure où il devait être au réfectoire, et déranger les sœurs sans raison majeure ne s'avérait jamais de bonne politique. On lui avait fait très nettement comprendre de se conformer au règlement. Nadège n'aimait pas les contraintes. Comment passer outre, cependant ? Elle agissait pour le bien de l'enfant en toute circonstance, du moins s'efforçait-elle de le croire. Quand l'idée de la mort traversait son esprit, elle s'affolait. Que deviendrait son petit garçon ? Personne ! Elle n'avait personne à qui le confier. Pas une seule amie véritable et pas davantage de relation masculine à qui elle pourrait demander ce service.

A suivre.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

➤ Particulier vend meuble télévision en TBE 87,5 L x 45,5 P x 58 H. Tél. 02 37 47 17 07 ou 06 17 84 62 15.

➤ Particulier vend fauteuil relax électrique TBE tissu et bois. Tél. 02 37 47 17 07 ou 06 17 84 62 15.

➤ Particulier vend salon jardin moderne coffre secrétaire table salon, prix très intéressant. Tél. 06 14 26 86 79.

➤ Particulier vend 144 dalles gravillonées 40x40 CM EP 3,5 14 kg + Chutes 150 €. Tél. 06 71 18 28 96.

➤ Particulier vend vélo homme VTT, marque Lejeune, prix 60 € à débattre. Tél. 02 37 38 36 47.

➤ Particulier vend parpaings creux, L35 H17 P12, prix 0,60 pièces. Tél. 02 37 38 36 47.

➤ Particulier vend vélo mixte TTE option route, parfait état, marque allemande. Tél. 06 02 47 00 06.

➤ Particulier vend four encastrable neuf jamais servi, 60 L 60 H 57P Whirpool. Tél. 06 15 18 48 33.

➤ Particulier vend combiné 510", 4 op., degau-raboteuse, toupie entraîneur, prix à débattre. Tél. 02 37 38 36 47.

➤ Particulier vend lit pin, 1 pers. avec sommier, sans matelas, TBE, 45 €. Tél. 02 37 38 36 47.

➤ Particulier vend motoculteur Bouyer avec remorque basculante. Tél. 06 64 31 86 86.

DIVERS

➤ Particulier donne gravats de démolition. Tél. 02 37 47 08 21 ou 06 03 34 60 70 heures repas.

➤ Particulier vide-maison entier au 12, route des Moulins à Brou les 11 et 12 novembre de 10h à 17h30.

➤ Particulier JH retraité ch emploi polyvalent sur Brou et environs (restauration, serveur, entreprise, entretien extérieur, livraison). Tél. 06 02 47 00 06.

➤ Particulier H 70 ans ch F agréable, sortie WE, resto se voir souvent, vie à deux ou pas. Tél. 06 42 25 28 56.

IMMOBILIER

Loue

➤ Particulier loue appartement T2 Mont Dore à la semaine. Tél. 06 64 31 86 86.

EXPLOITATION FORESTIÈRE
achète arbres sur pieds
(chêne...),
paiement comptant,
tél. 06 12 72 10 33
06 12 81 06 96

Envoyez vos communiqués par e-mail :
journal.lechodebrou@orange.fr



Flash emploi

pôle emploi

Directeur / Directrice de production industrielle

Numéro de l'offre : 163VCJZ.
Directeur / Directrice de production industrielle.
Lieu de travail : 28 - La Bazoches-Gouet.
Type de contrat : contrat à durée indéterminée, contrat travail.
Expérience : 5 ans.
Durée hebdomadaire de travail : 39h travail en journée.
Secteur d'activité : transports routiers de fret interurbains.
Pour postuler à cette offre : postulez en ligne avec votre CV.

Animateur socio-éducatif / Animatrice socio-éducatif

Numéro de l'offre : 164FKRB.
Animateur socio-éducatif / Animatrice socio-éducatif (H/F).
Lieu de travail : 28 - Châteaudun.
Type de contrat : contrat à durée déterminée - 9 mois - Contrat travail.
Expérience : débutant accepté.
Durée hebdomadaire de travail : 35h travail en journée.
Secteur d'activité : autre hébergement.
Pour postuler à cette offre : postulez en ligne avec votre CV.

Secrétaire bilingue

Numéro de l'offre : 163YMFJ.
Secrétaire bilingue.
Lieu de travail : 28 - Thiron-Gardais.
Type de contrat : mission intérimaire - Contrat travail - 4 mois.
Expérience : débutant accepté.
Durée hebdomadaire de travail : 39h travail en journée.
Secteur d'activité : activités des agences de travail temporaire.
Pour postuler à cette offre : postulez en ligne avec votre CV.

Chef de projets

Numéro de l'offre : 162NJJR.
Chef de projets (H/F).
Lieu de travail : 28 - Brou.
Type de contrat : Contrat à durée indéterminée - Contrat travail.
Expérience : 12 mois.
Durée hebdomadaire de travail : 35h travail en journée.
Secteur d'activité : fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a..
Pour postuler à cette offre : postulez en ligne avec votre CV.

Agent d'entretien des complexes sportifs

Numéro de l'offre : 163XDBF.
Agent d'entretien des complexes sportifs (H/F).
Lieu de travail : 28 - Brou.
Type de contrat : contrat à durée déterminée - contrat travail - 24 mois.
Expérience : débutant accepté.
Durée hebdomadaire de travail : 35h travail en journée.
Secteur d'activité : administration publique générale.
Pour postuler à cette offre : postulez en ligne avec votre CV.

Réceptionniste en hôtellerie

Numéro de l'offre : 164FDXB.
Réceptionniste en hôtellerie (H/F).
Lieu de travail : 28 - Châteaudun.
Type de contrat : contrat à durée indéterminée - Contrat travail.
Expérience : 3 mois.
Durée hebdomadaire de travail : 35h travail en horaires fractionnés.
Secteur d'activité : hôtels et hébergement similaire.
Pour postuler à cette offre : postulez en ligne avec votre CV.

POLE EMPLOI CHATEAUDUN, 9, place du Phénix, 28200 Châteaudun

Horaires d'ouverture : du lundi au mercredi : 8h45 - 16h45, jeudi : 8h45 - 12h45, vendredi : 8h45 - 15h45.

Un numéro de téléphone pour les demandeurs d'emploi : 3949*.

*Selon le service, gratuit ou 0,11 cts d'euro par appel depuis une ligne fixe ou une box. Si vous appelez depuis un mobile, cet appel sera décompté de votre forfait ou facturé au prix d'une consommation normale. Pour plus d'informations, appelez le 3008, appel gratuit.

Un site internet : www.pole-emploi-centre.fr

ORDRE D'INSERTION D'UNE PETITE ANNONCE

Offre réservée aux particuliers à adresser à L'Écho de Brou, 15, rue de la République, 28160 BROU avec votre règlement

Forfait 3 lignes OFFERT

Ecrivez votre texte : une lettre majuscule par case, une case entre chaque mot. N'oubliez pas d'y inclure votre N° de téléphone

➤ P | A | R | T | I | C | U | L | I | E | R |

Avis important :

toutes nos petites annonces sont payables avant parution

CALCULEZ LE COUT DE VOTRE ANNONCE

<input type="checkbox"/> Forfait 3 lignes	OFFERT
<input type="checkbox"/> Forfait + 1 ligne supplémentaire	4 €
<input type="checkbox"/> Forfait + 2 lignes supplémentaires	8 €
<input type="checkbox"/> Forfait + 3 lignes supplémentaires	12 €
<input type="checkbox"/> Option annonce sur fond jaune	+ 4 €
Total =	€

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Avis important :

Nom et coordonnées obligatoires pour faire paraître votre annonce

ABONNEZ-VOUS A L'ÉCHO DE BROU

BULLETIN D'ABONNEMENT D'UN AN

à adresser à L'ÉCHO DE BROU

15, rue de la République
28160 BROU

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Joignez votre règlement de 55 € à ce bulletin. Merci

N'utilisez ce bulletin que pour un abonnement nouveau

le COIN détente

Nid de guêpes
la prudence s'impose

LES GUÊPES sont au repos pendant la nuit, il est donc conseillé d'envisager la destruction du nid à ce moment puisque la plupart des insectes y sont réfugiés, à condition que le nid soit facilement accessible et de petite taille. Il faut porter un équipement adapté pour éviter de se faire piquer. En hiver, toutes les guêpes ouvrières meurent, mais ce n'est pas le cas des reines. Ces dernières entrent dans une période d'hibernation. Bien protégées dans leur nid, elles préparent leur sortie de léthargie et celle des guêpes qu'elles auront fécondées pour le printemps suivant. Pour éliminer efficacement un nid de guêpes, la meilleure solution – et la moins périlleuse pour vous – est de contacter des professionnels de la désinsectisation.

Foie de veau
à la Florentine
et vinaigre balsamique

POUR 4 PERSONNES

4 belles tranches de foie de veau
500 g d'épinards en branches (congelés)
1 oignon doux
3 c. à soupe de vinaigre balsamique
Huile d'olive
Beurre
2 cuillères à soupe de farine
Sel, poivre

Pelez et émincez l'oignon. Farinez le foie et secouez l'excédent.

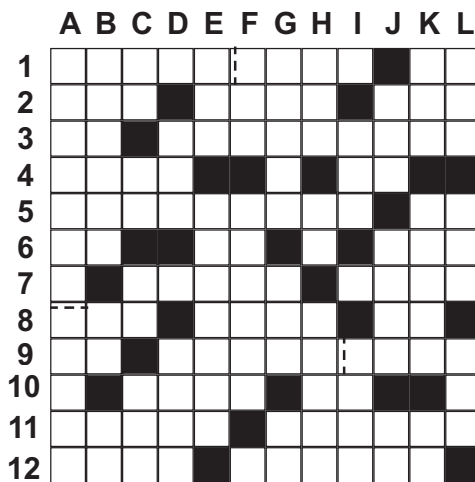
Faites chauffer 1 cuillère à soupe d'huile et 25 g de beurre dans une sauteuse, saisissez les tranches de foie à feu vif durant 2 minutes de chaque côté et réservez.

Faites revenir l'oignon en remuant. Remettez ensuite le foie, salez, poivrez et laissez cuire quelques minutes à feu doux (selon votre cuisson préférée). Réservez alors dans un plat recouvert de papier d'aluminium et conservez-le au chaud.

Déglacez la sauteuse avec le vinaigre, mélangez quelques minutes pour faire caraméliser les oignons.

Pendant ce temps, faire cuire les épinards comme indiqué sur le sachet et ajouter en fin de cuisson un peu de crème fraîche.

Servez rapidement le foie en répartissant sur chaque tranche les oignons au vinaigre et les épinards.

MOTS CROISÉS
de Philippe Imbert

Mots croisés n° 726

Marseille

Horizontalement

1- On connaît son bassin - ... de la Garde pour la bonne mère ! -2- Institut - Ville de Roumanie - Saint-Pierre pour la plus longue à Marseille -3- A la pointe de l'épée - Des merveilles de la nature à Marseille -4- C'est une façon d'aller - Sa Sainteté -5- Palais marseillais - Château marseillais -6- En lisse - Dit pour rire - Ourlet -7- A ses plages à Marseille - Puget pour ce bâtiment de Marseille -8- Le temps du muguet - Néanmoins - Pilote de lignes -9- Le meilleur carré - Le marseillais la regarde la tête haute -10- Avec virtuosité - Sans effets -11- Marquis un essai - Parc de Marseille -12- Un roi qui a sa tour à Marseille - Château de Marseille -

Verticalement

A- L'ancienne cathédrale de Marseille -B- Exercices théâtraux - Gros cœur - Pronom -C- Est-Est - Toujours de la fête - Entre trois et quatre - Pouvoir de commandement du seigneur -D- Taxe - Fait un fromage -E- Dynastie chinoise - Bête à cornes -F- Pieu - Ville du Japon -G- La même que la précédente - Sylabe - Participe à boire -H- Rincer à moitié - Possessif - Zones renversées -I- Pour une quantité suffisante - Devenu mûr -J- Leurs débordements ne sont pas à craindre - Bonne pour les crêpes - Pronom -K- Qui n'a rien à cacher - Rivière allemande - Fait un article -L- Démonstratif - Trame, déroulement - Prénom féminin -

Solution dans notre prochaine édition.

SUDOKU
de Philippe Imbert

			2	8	9			
1	2			7			6	9
		7				3		
			1	9	3			
3	1					6		8
			8	6	2			
		2				8		
6	3			2			4	1
			6	4	5			

Sudoku n° 2014 - Moyen

Complétez cette grille avec des chiffres de 1 à 9 de telle manière qu'aucun n'apparaisse deux fois dans aucune des lignes ou colonnes. La grille est aussi partagée en neuf carrés et chacun de ce carré doit contenir les chiffres de 1 à 9.

Solution dans notre prochaine édition.



HOROSCOPE

Bélier + AMOUR : vous avez beaucoup d'atouts de votre côté. Utilisez-les aux bons moments. **TRAVAIL-ARGENT** : vous proposerez des innovations qui rencontreront certaines réticences. **SANTÉ** : un petit régime vous ferait le plus grand bien.

Cancer + AMOUR : de vieux souvenirs pourraient ressurgir en créant un peu d'inquiétude. Ne tombez pas dans le piège ! **TRAVAIL-ARGENT** : vous êtes un battant et vous le démontrerez une fois de plus. **SANTÉ** : évitez de prendre des risques inutiles, surtout sur la route.

Balance + AMOUR : les rapports affectifs ne seront pas des plus simples. A la maison, l'ambiance risque d'être électrique. **TRAVAIL-ARGENT** : prenez le temps nécessaire pour cultiver les relations utiles et nouer des alliances. **SANTÉ** : ne gaspillez pas votre énergie.

Sagittaire + AMOUR : si vous savez préserver votre intimité, ce devrait être une période idéale ! **TRAVAIL-ARGENT** : des changements de dernière minute risquent de bouleverser vos plans. **SANTÉ** : un excès de fatigue vous rend particulièrement vulnérable.

Verseau + AMOUR : vos désirs de bonheur sont sans limites et votre partenaire pourrait avoir du mal à vous suivre. **TRAVAIL-ARGENT** : il se peut que certains de vos collègues soient dérangés par votre comportement. **SANTÉ** : c'est le moment de démarrer une cure de vitamines et de magnésium.

Taureau + AMOUR : si quelques nuages planent au-dessus de vos amours, le soleil n'est jamais loin. **TRAVAIL-ARGENT** : vous finissez toujours par réagir et remonter la pente. **SANTÉ** : trop gourmand ou au régime sévère, vous vous comportez avec excès.

Lion + AMOUR : les loisirs, le sport, les relations avec les enfants vous permettront de vous épanouir. **TRAVAIL-ARGENT** : un projet requiert de l'endurance et du flair ; servez-vous de votre intuition et laissez libre cours à votre inspiration. **SANTÉ** : votre vitalité sera au top.

Scorpion + AMOUR : l'amour illuminera votre vie. Pour les amoureux de fraîche date, l'euphorie sera au rendez-vous. **TRAVAIL-ARGENT** : vous aurez la possibilité de concrétiser certains de vos projets professionnels grâce à votre détermination. **SANTÉ** : vous serez dans une forme excellente.

Capricorne + AMOUR : il semble y avoir de l'eau dans le gaz avec votre partenaire. **TRAVAIL-ARGENT** : vous avez envie de changer, d'évoluer et de vous sentir enfin bien dans le domaine professionnel. **SANTÉ** : vous allez vivre une semaine un peu turbulente qui mettra vos nerfs à rude épreuve.

Poissons + AMOUR : l'univers sentimental et de façon plus générale, tous les liens sont source de joie. **TRAVAIL-ARGENT** : les malentendus vont disparaître, le climat redevient plus agréable dans la vie professionnelle. **SANTÉ** : si vous fumez, pensez à ralentir et aidez-vous par le sport, par exemple.

Gémeaux + AMOUR : en amour tout va aller comme sur des roulettes mais c'est sur le plan amical que vous risquez de rencontrer des problèmes.

TRAVAIL-ARGENT : il y a beaucoup trop de tension dans votre environnement professionnel. **SANTÉ** : restez vous-même, c'est encore la meilleure chose à faire.

Vierge + AMOUR : il y a de l'orage dans le ciel de vos amours. Il faut dire que vous ne serez pas très tendre avec l'être aimé. **TRAVAIL-ARGENT** : votre esprit de compétition est exacerbé. Ne considérez pas vos collègues comme des adversaires ! **SANTÉ** : il serait bon de vous oxygéner.

Chaque mercredi
dans l'Écho de Brou :
info locale,
brèves nationales,
petites annonces,
jeux, recette, actuce,
cinéma